Quatrième Année — N° 1164 CINQ CENTIMES C Dimanche 17 Avril 1898.

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES
Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1898

LA JOURNÉE

M. Castelin, député de l'Aisne, vient d'adresser au président du conseil une lettre le priant d'user des moyens que lui donne la loi pour faire cesser la campagne misérable du syndicat Dreyfus.

La situation du conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis ne s'est pas sensiblement transformée depuis hier. Les marines des deux pays s'arment en vue des hostilités possibles. L'Amérique fait des préparatifs de guerre et le gouvernement de Madrid rappelle sur son territoire les sujets espagnols qui sont actuellement en France.

La séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes a eu lieu hier à Paris.

M. le ministre de l'Instruction publique, qui présidait, y a prononcé un grand discours après lequel il a décerné à certains membres, des palmes académiques ou de l'instruction publique.

Le ministère de la marine va s'occupor d'organiser une station en Chine, l'arrangement relatif aux concessions faites à la France par la Chine ayant été signée par le gouvernement de Pékin.

On annonce que la grève des chantiers de la Seyne est terminée.

Reinach à ses Électeurs

Joseph Reinach, le singulier voyageur qui oublie sur les banquettes de wagons les petits papiers aux si suggestives ratures ; ce député, pourvoyeur de la Haute-Cour, qui jadis, avec tant d'âpreté, réclama contre d'imaginaires conspirateurs, l'action sévère des « justes lois » ; ce disciple orgueilleusement paré des dépouilles du maître Gambetta ; cet officier d'ordonnance servant les rancunes de son chef, le général de Gallifet ; ce Juif enfin, descendant d'une famille allemande, neveu et gendre d'un financier sans scrupules, cet ami de l'espion Cornélius Herz, rêvant pour son pays d'adoption un « chambardement général », vient d'adresser aux électeurs, qui ont eu le mauvais goût de le choisir comme représentant, une profession de foi telle qu'à sa lecture, l'homme de bon sens, hésite, ne sachant s'il ne doit pas à une pareille impudence, plutôt que le châtiment de son mépris, l'aumône de sa pitié.

Ce fils de Hambourgeois vient « opposer aux contrefaçons de la République, la République des droits de l'homme et du citoyen » dont les traditions ont été pieusement conservées dans sa famille depuis Frédéric de Prusse jusqu'à Guillaume II, en passant par Bismark et Schwartz koppen ; n'a-t-il pas trouvé dans les papiers secrets du suicidé de Nivilliers, parmi des lettres de Crispi, de Cornélius Herz et d'Arton, l'original authentique d'un manuscrit de Mirabeau en faveur d'Israël ?

Un martyr, un malheureux juif innocent gémit sur un rocher perdu au milieu des océans ; voilà six mois que le pays tout entier s'intéresse à son sort.

« Est-ce manquer de patriotisme que de vouloir que la France, bonne et généreuse, fidèle à sa glorieuse mission, à sa raison d'être historique, reste à l'avant-garde de l'humanité en marche ? »

Non, n'est-ce pas. Aussi Reinach espère-t-il remettre sur le bon chemin cette France égarée ; qu'elle suive ces vrais patriotes, ces Français de vieille roche, les Zola, les Casella, les Zadoc-Kahn, les Scheurer-Kestner, les Dreyfus, les Panizzardi, les Schwartzkoppen...

« Est-ce outrager la justice que de croire qu'un tribunal peut, de la meilleure foi du monde, se tromper et sur le fait et sur le droit ; de dénoncer une erreur et de chercher à la réparer ? »

Non encore. Et ses fidèles électeurs alpins approuveront la conduite correcte de leur député, le bon juif Reinach colportant et laissant traîner un peu partout des documents falsifiés, provoquant de secrets conciliabules, soudoyant des feuilles publiques et répandant par le pays les injures et les calomnies contre ledit tribunal. N'est-ce pas ainsi que procède le justiciable, fort de son droit et sûr de son innocence ?

D'ailleurs la vérité est en marche, elle arrive..., elle arrive... quand éclatera-t-elle ? dans un siècle, dans un an, dans une semaine ? Non, mes chers électeurs, bientôt... demain, ce soir, peut-être...

Patience donc, et courage ! Si, moi, Reinach Joseph, votre député, je me suis attelé à cette tâche ardue de la révision du procès de mon malheureux coreligionnaire, c'est dans votre intérêt surtout.

« Je voudrais, en effet, vous payer ma dette de gratitude *en vous épargnant à vous patriotes, à vous républicains des Alpes, le remords prochain d'avoir été dans cette bataille avec le mensonge contre la vérité, avec l'arbitraire contre la justice.* »

Cela paraît d'un cynisme extravagant, et pourtant ces turpitdes s'étalent en grosses lettres sur les murs de Digne et l'homme qui les a commises se promène tranquillement sur les rives de la Bléone...

Heureusement que les électeurs des Basses-Alpes, ignorant les principes du Talmud, ont du mensonge et de la vérité, de l'arbitraire et de la justice une autre notion, et qu'ils attendent comme une délivrance « le remords qu'on voudrait leur épargner ».

Reinach en fera bientôt l'expérience.

G. TOURNIER.

NOTRE SOUSCRIPTION
POUR LA
Propagande Électorale
DANS LE SUD-EST

2e LISTE

	Fr.
Que tous mes confrères en donnent au moins autant.....	2 »
M. Binazet, à Beynost.....	5 »
Un petit régent de huitième.....	2 50
Abbé C. B.....	5 »
Mme Cabaud.....	50 »
L'abbé Trineat, à Cruseilles.....	5 »
L'abbé Saultier, à Crempigny.....	20 »
Pour la grande gloire de Dieu.....	10 »
L'abbé Chuilon.....	0 50
L'abbé A. A.....	20 »
Un patriote.....	1 »
Un prêtre.....	10 »
Un vicaire d'en face du Mont-Blanc.	5 »
Arrière les juifs et les francs-maçons.	10 »
Pour le Christ et la liberté.....	6 »
Un petit vicaire.....	1 »
Un jeune photographe.....	3 »
En avant.....	5 »
A bas Zola.....	10 »
Trois frères.....	4 50
Un collégien savoyard.....	2 »
Un ouvrier.....	0 25
Pour la France.....	5 »
Le produit d'une cagnotte d'amis....	28 85
Dreyfus dans son île et Zola à l'égoût.	10 »
Une thune que je ne regrette pas....	5 »
Vive la « France Libre ».....	15 »
Conspuez les juifs.....	2 50
Des F.·. n'en faut plus.....	2 »
Vive Jeanne d'Arc.....	3 »
Si vis pacem, para bellum.....	10 »
Un *sans-le-sou*.....	0 50
Total.....	259 60
Report de la 1re liste.	415 75
Total général.....	675 35

PAS MÊME UN

Zola est à cette heure l'homme le plus ennuyé de la création, après en avoir été hier le plus heureux.

Il avait cru trouver en M. Panizzardi quelqu'un qui savait quelque chose de l'affaire Dreyfus, et il exultait parce que lui n'en sait rien et ne serait pas fâché de se documenter un peu, à n'importe quelles sources, sur cette trahison dont il a fait la sienne.

Ça le taquinait, cet homme intellectuel, de ne voir dans les cent et quelques témoins qu'il fait citer, que des gens condamnés au silence par leur profession ou au commérage sans fin par leur ignorance absolue de la cause.

Il s'est bien vanté de faire à lui tout seul la preuve de la veulerie des conseils de guerre ; mais incapable d'abaisser son orgueil à l'aveu qu'il avait écrit cela comme tant d'autres choses, sans savoir, uniquement pour le plaisir de diminuer et de salir qui le tourmente, il n'était pas fâché qu'un autre prît la bêtise à son compte et fabriquât pour lui ces fausses preuves qu'il n'arrive pas à forger.

S'il n'est pas un crétin, Zola doit en effet s'avouer que, durant plus de quinze audiences passionnées, il n'a prouvé que son manque de preuves en criant toujours sans la faire : « Je ferai la preuve. » A ce petit jeu, vous et moi, passerions pour des insensés, et on aurait vite fait de nous emballer à Charenton, sur une simple déclaration de M. Georges Clémenceau, qui justement est médecin, et apte à réclamer la douche et la camisole pour les foux furieux, sinon capable de se guérir lui-même.

Or, par un de ces coups de chance qui font qu'un auteur dans l'embarras n'a qu'à couper son dénouement dans le feuilleton d'un confrère, un attaché militaire, disait-on, allait tirer du portefeuille de son ambassade la preuve qui manquait justement à celui de Pot-Bouille gonflé de toutes sortes de cancans, mais vide de faits.

Un M. Casella, rimant avec Zola, annonça la bonne nouvelle. Ah ! cette fois, on allait voir si le romancier des Débâcles s'entendrait à administrer *ses* preuves, à faire éclater la lumière, toute la lumière que son flair avait découverte dans les poches d'un Panizzardi.

Hélas ! ce n'était là qu'une fausse espérance. Dans le flot des bavards disposés à déraisonner comme lui sur tout ce qu'ils supposent, Zola n'a pas encore trouvé le vrai, l'unique témoin, celui qui parle de ce qu'il sait. M. Panizzardi n'a pas vu M. Casella qu'il ignore et n'a rien pu lui dire.

Pas un qui sache !

La tâche du président sera nette, et les débats devront être courts.

— Parlez-nous de la condamnation *par ordre*.

— Je n'ai rien à dire là-dessus ; mais ce pauvre Dreyfus...

— Il n'est pas question du pauvre Dreyfus, mais du pauvre Zola. Allez vous asseoir.

Combien de séances peut-on consacrer à faire asseoir cent vingt témoins ?

Mettons deux, et deux pour la plaidoirie de M. Labori, le long avocat du long romancier.

Ça sera quatre jours de trop. Mais, s'il s'en perdait davantage, en bonne justice Zola devrait pouvoir les mettre au compte du Président et en faire payer les frais sur son traitement.

Martel.

Nos Dépêches
SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX
Informations

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

Paris. — L'*Officiel* publie une circulaire de M. Méline adressée aux préfets relative à la constitution et au développement des sociétés d'assurances mutuelles et agricoles.

NOS AMBASSADEURS

Athènes. — Le roi a reçu en audience solennelle le comte d'Ormesson, le nouveau ministre de France à Athènes, qui lui a présenté ses lettres de créance.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Paris. — A l'issue de la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes de Paris, M. le ministre de l'Instruction publique a décerné les récompenses suivantes :

Sont nommés officiers d'Instruction publique : MM. Isnard, archiviste du département des Basses-Alpes, à Digne ; Docteur Lambert, membre de l'Académie du Var, à Toulon ; Villot, directeur du Laboratoire de micrographie, à Grenoble.

Officiers d'académie : MM. l'abbé Martin, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Lyon ; Rochigueux, bibliothécaire de la Société archéologique du Forez.

LE PAPE ET LE SULTAN

Londres. — Le *Daily Chronicle* apprend de Rome que le Pape refusera les propositions du Sultan de nommer un ambassadeur auprès du Saint-Siège.

LES REINES DE HOLLANDE À PARIS

Paris. — Le *Figaro* annonce que le Président de la République donnera un déjeuner à l'Elysée en l'honneur des reines de Hollande.

La reine Wilhelmine a continué ce matin la visite du musée du Louvre, accompagnée de sa mère, la reine régente, de M. de Stuers, ministre des Pays-Bas en France et du consul général des Pays-Bas. Elle a visité principalement les musées de sculpture et une partie du musée de peinture ; elle est ensuite rentrée à l'hôtel où elle a déjeuné. La reine est ensuite partie en voiture à 2 h. 1/4.

LA GRÈVE DES CHANTIERS DE LA SEYNE

Paris. — Une dépêche de Toulon au *Temps* annonce que la grève de la Seyne est terminée. La rentrée générale aux chantiers aura probablement lieu lundi matin.

UNE CONFÉRENCE D'ÉTIENNE LAMY

Paris. — M. Etienne Lamy, ancien député à l'assemblée nationale, prononcera lundi soir, à Paris, salle Wagram, au nom de la Fédération électorale un grand discours sur les *Catholiques et la situation présente.*

M. Félix Faure à Nice

Nice. — A 4 heures du matin, la deuxième division de l'escadre de la Méditerranée composée du *Charles-Martel*, du *Marceau* et du *Formidable* et commandée par le contre-amiral Dieulouard, quitte la rade de Villefranche pour gagner le large en vue des exercices qui doivent avoir lieu aujourd'hui en présence du président de la République.

M. Félix Faure est arrivé à 7 heures à Villefranche, accompagné par le colonel Menétrez et M. Blondel. Il est salué par le premier aide de camp de l'amiral Humann.

Un canot du *Brennus* attend. Le Président y prend place avec le colonel Menétrez et M. Blondel et monte quelques minutes après à bord du *Brennus*. Aucun coup de canon n'a été tiré.

M. Félix Faure a formellement défendu qu'on lui rendit les honneurs. On n'entend pas non plus à la bande le cri réglementaire de « Vive la République ! » La musique du vaisseau amiral joue seulement la *Marseillaise* au moment où le chef de l'Etat gravit la première marche de la coupée, et le pavillon présidentiel aux deux Fentrelacées est hissé au sommet du grand mât.

M. Félix Faure est reçu par l'amiral Humann, ayant à ses côtés son chef d'état major, le contre-amiral Michel, et ses aides de camp.

Les présentations d'usage sont faites rapidement et le signal du départ de la 1re division est presque aussitôt donné.

Les torpilleurs prennent leurs intervalles et sortent de la rade à la vitesse normale ; le *Carnot* vient ensuite, puis le *Magenta* et le *Neptune*, et ensuite le *Brennus*.

Le vaisseau-amiral passe à une faible distance du vaisseau anglais *Ramilie*, sur lequel l'amiral Hockpins, commandant l'escadre anglaise de la Méditerranée, a arboré son pavillon. La musique de ce bâtiment joue successivement la *Marseillaise* et le *God save the Queen*.

A 7 heures 1/2, la première division double le cap Ferrat et prend la direction de l'est.

Le temps, beau depuis plusieurs jours, est aujourd'hui incertain ; il a beaucoup plu cette nuit ; le ciel est couvert de nuages. La mer, sans être houleuse, est assez forte.

L'Affaire Zola

LE ROLE DE LA MAGISTRATURE

Le Figaro, — Chimène, qui l'eut dit, — publie sous la signature d'un ancien magistrat, une lettre dont voici les passages principaux :

La magistrature seule a manqué à son devoir.

Le président des assises, d'abord y a manqué dans la direction des débats. De quoi s'agissait-il ? De rechercher si un conseil de guerre avait jugé à tort Dreyfus coupable et si un autre conseil avait jugé à tort le commandant Esterhazy innocent ?

Nullement : l'une et l'autre de ces questions avaient été également jugées. Il s'agissait uniquement de décider si M. Zola avait eu le droit d'écrire qu'un conseil du guerre violant les lois, la conscience, l'honneur, le devoir civique et militaire, avait rendu sa sentence « par ordre. »

C'était un procès à vider en quelques heures. Tout témoin ne venant pas témoigner sur ce fait unique, devait être écarté.

Ainsi eussent procédé les grands présidents d'assises d'autrefois, Féray, Zangiacomi, Poultier.

Le ministère public a encore plus gravement manqué à son devoir, en assistant inerte, muet, à un débordement de mauvaises passions que sa mission était d'arrêter. C'est d'une voix mourante qu'il a prononcé quelques mots pour défendre l'honneur de l'armée.

Mais la cour de cassation est allée encore plus loin dans l'oubli du devoir. Je ne dirai rien des tristes conclusions du pauvre hère qui occupe, — sans le remplir — le siège des Merlin, des Dupin, des Paul Fabre. Je m'en tiens à l'arrêt lui-même.

Et après avoir fait ressortir la fausse interprétation donnée par les magistrats à l'article 47 de la loi 1881, l'auteur de la lettre ajoute :

L'évidence était telle que pour motiver son arrêt, la Cour de cassation a fait une chose inouïe, sans précédent, dans les annales judiciaires du siècle : citer l'article de la loi en le coupant au milieu, en escamotant la portion de l'article applicable à la question soulevée par le pourvoi.

Voilà maintenant l'agitation qu'on croyait terminée qui va recommencer. Il reste cependant à la magistrature un moyen de réparer le mal que ses défaillances ont causé au pays.

Le premier président de la Cour de Paris est un magistrat ferme, d'une remarquable intelligence juridique. Qu'il prenne la présidence des prochaines assises ; qu'inflexible et dédaignant les protestations d'une défense révolutionnaire, il ne permette à aucun témoin de s'expliquer soit sur l'affaire Dreyfus, soit sur l'affaire Esterhazy. Qu'il circonscrive le débat à ce point unique : les membres du Conseil de guerre ont-ils forfait au devoir et à l'honneur en obéissant à un ordre officiel ? Alors le procès sera court, le scandale nouveau qu'on se promet évité, et la pacification sociale rétablie.

ZOLA ET LES GRANDES EAUX

On sait déjà que pour le procès de Zola aura lieu le même déploiement de forces de police à Versailles, que pour les congrès politiques : Zola nécessitera à lui seul le même « service » d'agents que la révision d'une constitution ou l'élection d'un président de la République...

Mais encore, sur l'invitation du gouvernement, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest a dû procéder à une organisation, en vue du procès, de trains supplémentaires entre Paris et Versailles, que nécessitera évidemment l'affluence des curieux. Or, le service proposé par la Compagnie au gouvernement est exactement le même que celui qu'elle fait fonctionner pour les grands jours des grandes eaux !

Ne serait-ce pas parce que, à la fin, il devient un peu « bassin » comme l'on dit expressivement...

VIDEZ VOTRE SAC

Sous ce titre, on lit dans l'*Intransigeant* :

Un ancien attaché militaire français à l'étranger, qui, chose bizarre, n'est pas cité dans la longue liste de témoins du procès Zola et s'en trouve quelque peu marri, parce qu'il a, lui, beaucoup de choses, mais de très sérieuses à dire, tenait hier, au Cercle militaire, dans un groupe d'officiers, un langage extrêmement intéressant et qui éclaircit bien des points restés obscurs dans la conduite véritablement étrange et étrangement tolérée de certains attachés des ambassades étrangères :

— Depuis que M. Zola a soi-disant mis la vérité en marche, le public est fixé sur le rôle des attachés militaires dans l'affaire Dreyfus : ils se sont bêtement laissé jouer par notre service de renseignements. C'est là un point acquis. C'est grâce à leur insigne maladresse que le traître a pu être pincé. Aujourd'hui, il faudrait qu'ils fussent les derniers des crétins pour avouer leurs relations avec Dreyfus. Peut-être même ne les ont-ils jamais avouées à leurs gouvernements.

S'ils ont menti à leur ambassadeur, menti à leurs chefs de Berlin ou de Rome, alors qu'ils pouvaient être simplement taxés de légèreté ou d'incapacité, comment diraient-ils la vérité aujourd'hui qu'ils ont engagé leur pays dans cette voie de mensonge ?

Qu'ils aient célé la vérité à leurs gouvernements, peu nous importe, à condition qu'ils aient la franchise de leur duplicité et la pudeur de ne pas se mêler d'une affaire où ils se sont montrés au dessous de tout.

Ils peuvent chercher à innocenter Dreyfus pour se sauver eux-mêmes du ridicule et surtout sauver leur situation.

C'est parfaitement politique et surtout humain.

Ce qui est intolérable, c'est que pour leur défense, ils tentent de faire peser les soupçons sur un autre qu'ils savent pertinemment innocent.

Ils ne connaissent et n'ont jamais connu Dreyfus, c'est entendu. Personne ne leur demande la démonstration de sa trahison, qui serait leur suicide moral.

Mais s'ils entendent prétendre avoir trafiqué avec le commandant Esterhazy, qu'ils en fournissent la preuve, l'irréfutable preuve.

Nous avons le droit de l'exiger, cette preuve.

Qu'ils nous la montrent !

LES MESURES D'ORDRE

On a déjà étudié les mesures qu'il y aurait à prendre, au Palais de Justice de Versailles, en vue du procès Zola.

La salle des assises est assez exiguë. Il faudra beaucoup de bonne volonté pour placer cent trente personnes sur les bancs réservés d'habitude aux témoins. L'enceinte réservée au public debout sera archipleine avec cent curieux. En mettant quelques bancs derrière la cour, on arrivera au maximum à trois cents trente personnes.

Au contraire, la surveillance de l'extérieur du Palais sera très facile : un cordon d'agents à chaque extrémité de la Préfecture de Seine-et Oise, qui se trouve en face du Palais de Justice, suffira aisément pour maintenir l'ordre.

LE CHANTAGE DREYFUS

Où sont les menteurs

Paris. — Nous avons cité hier une interview du colonel Panizzardi publié par le *Jour* et par lequel l'officier italien démentait l'interview de lui donné dans le *Siècle* la veille. Le journal d'Yves Guyot publie ce matin le nouveau démenti que voilà :

« Un des rédacteurs du *Siècle* a communiqué au colonel Panizzardi l'interview publiée hier soir par le *Jour*, sous la signature de M. Possien, interview au cours de laquelle, suivant M. Possien, le colonel Panizzardi aurait démenti le récit de M. Casella.

Le colonel Panizzardi a déclaré qu'un rédacteur du *Jour* s'était bien présenté le matin a son domicile, mais que lui, colonel Panizzardi, avait refusé tout entretien avec le rédacteur du *Jour* sur l'entretien qu'il a eu avec M. Casella. »

C'est exact, seulement le colonel que ses fonctions empêchent de se laisser interviewer avait eu la précaution de mettre ses paroles dans la bouche d'un ami.

Son démenti n'en subsiste pas moins.

La candidature Von Reinach

Paris. — Le *Petit Temps* publie la proclamation que le neveu et gendre du corrupteur Reinach, vient d'adresser à ses électeurs de Digne.

Ce juif panamisant est le seul candidat qui ait osé jusqu'à ce jour se prononcer dans son programme électoral pour la revision du procès du traître.

Voici quelques passages de cette proclamation :

J'oppose aux contrefaçons de la République la République des Droits de l'homme et du citoyen.

Depuis plus de huit ans que j'ai l'honneur d'être votre député, j'ai toujours dit toute ma pensée, tout ce que je croyais être la vérité.

Je n'ai jamais flatté la démocratie ; j'aurais cru lui faire injure.

Celui qui cède aux entraînements de l'opinion, celui qui dissimule par peur ou dans un vil intérêt personnel ses convictions, celui là est indigne du titre de représentant du peuple.

Une question judiciaire passionne depuis six mois le pays. On m'a fait un grief de l'attitude que j'ai prise. Elle m'était dictée par ma conscience.

Est-ce manquer de patriotisme que de vouloir que la France, bonne et généreuse, fidèle à sa glorieuse mission, à sa raison d'être historique, reste à l'avant-garde de l'humanité en marche ?

Est-ce outrager la justice que de croire qu'un tribunal peut, de la meilleure foi du monde, se tromper et sur le fait et sur le droit, de dénoncer une erreur, de chercher à la réparer ?

Au début de la dernière législature, la Chambre a voté à l'unanimité une loi nouvelle sur la réparation des erreurs judiciaires ; j'en avais été l'un des promoteurs. Mais il ne suffit pas de faire de bonnes lois, il les faut appliquer.

Quand la vérité éclatera-t-elle avec la même force aux yeux de tous ? Ce soir, demain peut-être. Mais je vous réponds que son jour est proche.

Si vous doutez de ma parole que, cependant, vous avez toujours trouvée loyale et sincère, je n'aurai pas un regret personnel, car j'aurai fait tout mon devoir.

Si vous me croyez, j'en serai heureux, surtout pour vous. Je vous dois d'avoir siégé dans deux assemblées. Je voudrais vous payer ma dette de gratitude en vous épargnant, à vous patriotes, à vous républicains des Alpes, le remords prochain d'avoir été, dans cette bataille, avec le mensonge contre la vérité, avec l'arbitraire contre la justice.

A l'île du Diable

Paris. — La *Politique coloniale* publie :

Il paraît, d'après un bruit qui circulait à Cayenne au départ du paquebot, que le chef de la magistrature de la Guyane, de retour d'une longue tournée aux îles et au Maroni, s'était embarqué le 9 mars, au matin, sur le *Jouffroy*, pour se rendre aux îles du Salut.

On commente beaucoup ces visites réitérées du chef de la magistrature à l'île du Diable.

Une lettre à M. Méline

Paris. — Le *Jour* publie la lettre suivante que M. Castelin, député de l'Aisne, vient d'adresser à M. Méline, président du conseil :

Paris, 16 avril.

Monsieur le président du conseil.

Appelés à comparaître devant le suffrage universel, il ne nous est pas permis d'intervenir au nom d'un mandat aujourd'hui expiré pour flétrir les injures et répondre aux menaces dont la France patriote et l'armée nationale sont abreuvées par les stipendiés du syndicat de trahison. Mais vous avez pris devant la Chambre un solennel engagement le jour où, répondant à notre dernière interpellation, vous vous êtes écrié : « Il faut que le scandale cesse ! »

Je fais un suprême appel à votre patriotisme, M. le président du conseil, pour vous prier d'user des moyens que la loi vous confère, afin de mettre un terme à ce déversement d'injures contre le pays comme à ces scandaleux appels au concours d'officiers étrangers. Je prends la liberté de vous rappeler les lois sur la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat et les dispositions visant les complicités aux actes d'espionnage, que vos parquets, généralement plus vigilants, paraissent avoir totalement oubliées. Au moment où la France, réunie dans ses assises électorales, a besoin plus que jamais de paix et de tranquillité morale, vous ne laisserez pas se continuer une nouvelle crise qui atteint si gravement notre commerce, notre industrie, notre main-d'œuvre nationale et dont le but est d'ébranler notre foi patriotique au profit de l'ennemi.

Veuillez agréer, etc.

A. CASTELIN, député.

LE Conflit hispano-américain

Au Sénat américain

Washington. — MM Wolcott, Daniel et Spooner ont prononcé d'importants discours ; M. Wolcott a recommandé la reconnaissance de l'indépendance cubaine ; MM. Daniel et Spooner l'intervention armée et la reconnaissance ultérieure de l'indépendance.

La discussion du Sénat ne paraît pas avoir modifié l'opinion d'un seul sur la question principale.

Le sénateur Money a apostrophé le sénateur Wellington le traitant de menteur, il lui a fait ensuite des excuses.

Le vote du Sénat

Washington. — Le Sénat a décidé de ne pas se séparer aujourd'hui avant d'avoir voté sur la résolution.

Jonathan Picrochole

Londres. — Le *Daily News* apprend de Washington que M. Mac-Kinley a l'intention d'envoyer des vivres à La Havane par des navires marchands protégés par la flotte de guerre. On croit que les Espanols ne résisteront pas sérieusement. Les Etats-Unis s'empareront de l'île ; l'Espagne soumettra la question de l'arbitrage, elle ne pourra pas payer les indemnités réclamées et les Etats-Unis conserveront définitivement Cuba.

Les préparatifs aux Etats-Unis

Washington. — Le ministre de la guerre a ordonné que huit régiments d'infanterie iront à la Nouvelle-Orléans, sept à Mobile, sept à Pampa et six régiments de cavalerie à Chickamanga. Toute l'artillerie, excepté les 6e et 7e régiments, ira à Chickamanga.

L'escadre volante est revenue à Hamptonroad. Toute l'armée irrégulière va recevoir dans la soirée l'ordre d'aller sur les côtes, surtout vers celles de la Floride,

Les navires *New-York*, *Paris* et *Saint-Louis* ont été affrétés.

Washington. — Une vingtaine de mille hommes seront mobilisés.

Les manifestes de don Carlos

Venise. — La *Gazette de Venise* publie une lettre de don Carlos à M. Mélia, député d'Estella ; cette lettre dit :

Sur les confins de la terre de Navarre qui te nomma son député aux Cortès, j'ai eu la douleur de me séparer de l'Espagne, mais je t'ai dit que je reviendrais peut-être ; l'heure de tenir ma promesse approche-t-elle maintenant ? Je m'adresse donc à toi afin que tu annonces comme député de mon inoubliable Estella. Vingt deux ans de patriotique recueillement démontrent que je ne suis ni un ambitieux, ni un conspirateur. Si à Madrid on relève le gant lancé par Washington au visage de l'Espagne, nous continuerons de donner le même exemple d'abnégation que j'ai donné jusqu'ici, regrettant de ne pouvoir prendre part à la lutte que par l'expression de mes vœux et par l'influence de mon nom. J'applaudirai de toute mon âme ceux qui auront le bonheur d'aller au feu et je considérerai que les carlistes auront servi ma cause en s'engageant pour faire la guerre aux Etats-Unis, quel que soit le chef qui les conduira.

Mais si, comme tout le fait craindre, la politique d'humiliation continue, nous arracherons les armes des mains de ceux qui ne sont pas dignes de les tenir et nous prendrons leur place.

Rapatriement d'Espagnols

Cette. — Tous les sujets espagnols viennent d'être avisés, par la voie du consulat, de retourner dans leur pays dans le plus bref délai possible. Tous les courriers venant des côtes d'Espagne arrivent, depuis quelques jours, dans notre port, avec un bon nombre de passagers.

Ces deux faits ne peuvent que confirmer que la guerre est proche.

Les navires espagnols et américains

Londres. — Les journaux publient un télégramme de New-York annonçant que la canonnière *Nicthroy* est suivie, croit-on, par un croiseur espagnol. On craint qu'elle ne puisse atteindre Panama avant la déclaration de guerre.

Le département de la marine est décidé à former une flotte qui sera appelée la flotte des *Mosquitos* et qui sera composée de 20 steamers grands et petits, possédant tous une grande vitesse. Cette flotte sera prête à prendre la mer dans une quinzaine de jours.

Les achats de navires

Londres. — Une grande animation règne dans les cercles maritimes de la Cité. La Compagnie transatlantique de Barcelone a acheté hier deux transatlantiques, le *Normaniara* et le *Columbia*, pour le compte du gouvernement espagnol.

D'autre part, l'ambassade des Etats-Unis est en pourparlers pour l'achat de deux transatlantiques, le *Luciana* et le

Kaiser-Frédéric, ce dernier encore sur chantier, et appartenant à la Nord-Germania-Lloyd.

Ces deux vaisseaux peuvent battre tous les records de vitesse. Quant aux munitions, le vapeur *Europe* a dû arriver hier à New-York, venant d'Angleterre et ayant à bord 25 tonnes de boulets. Le *Mississipi* a quitté la Tamise, à destination de New-York, avec un chargement de 500 barils de poudre, 471 caisses de cordite, 154 caisses de balles, soit en tout 150 tonnes d'explosifs.

Le *Georgian* quitte aujourd'hui la Tamise pour New-York avec un chargement de 484 caisses de boulets et 33 tonnes de canons Maxim's.

Les navires espagnols

Londres. — On télégraphie ce matin de New-York :

Tous les navires espagnols qui se trouvent dans les eaux américaines ont été prévenus par les consuls qu'ils sont en danger et ont été invités à rallier au plus tôt le pavillon de guerre espagnol.

Les préparatifs sont poussés fiévreusement.

On signale des mouvements importants dans les escadres, mais les journaux ne donnent plus de détails.

L'Impression au Vatican

Rome. — Une haute personnalité du Vatican déclare que le pape et le cardinal Rampolla craignent que M. Mac Kinley soit désormais impuissant à contenir le mouvement belliqueux qui semble devoir l'emporter aux Etats-Unis. Tout dépendra du vote du Congrès.

Relativement au message présidentiel, si le Congrès laisse la liberté pleine et entière au président de prendre une résolution, il y a encore une lueur d'espoir que M. Mac Kinley retarderait tout au moins les hostilités ; mais il est à craindre que le Congrès invite le président à intervenir directement, et dans ce cas, M. Mac Kinley n'aurait plus qu'à transmettre des ordres.

Paris. — On télégraphie de Rome à l'*Univers* :

« On parle mystérieusement ici d'une combinaison que méditerait Guillaume II et qui aurait pour but d'attirer l'Espagne dans l'orbite de la Triple Alliance.

« En ce qui concerne le conflit hispano-américain, on pense dans nos cercles diplomatiques que le dernier espoir de la paix dépend de la forme que revêtira ou de la majorité qu'obtiendra la motion belliqueuse du Sénat de Washington. Une fois celle-ci votée, il appartiendra à M. Mac-Kinley d'exercer son veto ou de favoriser le projet de médiation des puissances. »

La presse européenne

Paris. — Dans la presse parisienne on se félicite de voir les délibérations du Sénat américain traîner en longueur.

Etant donné ce retard, on ne croit pas que l'adoption définitive de la résolution conjointe par le Congrès ait lieu avant la fin de la semaine prochaine, M. Mac Kinley devant, lui aussi, prendre son temps avant de notifier le vote du Congrès à l'Espagne. On prévoit que la déclaration de guerre pourra tarder encore, en tous cas qu'elle ne se produira pas avant une douzaine de jours.

C'est un nouveau délai dont les puissances sauront peut-être profiter pour conjurer le péril.

Bruxelles. — On lit dans l'*Etoile belge*. Ce n'est plus la paix qui règle et régit les rapports entre l'Espagne et les Etats-Unis et pourtant la guerre n'a été déclarée encore ni d'une part ni de l'autre, c'est un état intermédiaire plein de troubles et de ténèbres.

Les Yankees s'y montrent dans leur naturel impétueux, leur sans-gêne brutal et leur laisser-aller inouï.

Les Espagnols au fond les plus émus parce que les plus menacés, restent dignes et calmes, leur orgueil les préserve d'essais de représailles et de riposte sur le même ton aux flots d'outrages mortels qu'on déverse sur eux dans les deux chambres du Congrès américain. Ils ne se départent pas d'une grandezza qui fait le fond de leur caractère national.

Londres. — Le *Daily Graphic* dit que les sympathies de l'Europe n'iront pas aux Etats-Unis s'ils déclarent la guerre tout simplement parce que le peuple américain croit à tout ce qui se débite dans la presse jaune sur le désastre du *Maine*.

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Washington annonce que l'Europe est en train de se concerter à nouveau pour obliger les Etats-Unis à abandonner leurs revendications.

Le journal, commentant cette nouvelle, dit que l'Amérique ne pourra pas tolérer d'être ennuyée par les « héros du blocus de Crète ». Il ne connaît aucune puissance européenne qui soit prête à faire la guerre aux Etats-Unis de concert avec l'Espagne et, s'il y en avait, l'Amérique est en situation de répondre promptement.

Le *Daily Mail* ne croit pas que les puissances européennes feront une démonstration navale.

« La puissance, dit ce journal, qui donnerait le plus de prestige à cette démonstration serait la Grande-Bretagne. Or, l'Angleterre se trouverait plutôt du côté des Américains. »

Le *Daily News* déclare que l'opinion publique anglaise est sans doute avec les Etats-Unis, mais il espère que la solution du conflit pourra être atteinte sans avoir recours à la guerre.

Le *Daily News* ajoute :

« M. Mac Kinley a l'intention d'envoyer des approvisionnements à la Havane par des navires marchands protégés par la flotte de guerre. On n'attend pas une grande résistance de la part de l'Espagne.

« Les Etats-Unis prendront possession de Cuba. Les Espagnols soumettront la question de leur relations avec les Etats-Unis à un arbitrage. Les Etats-Unis conserveront Cuba jusqu'à ce que la question soit réglée.

« Comme l'Espagne ne pourra pas payer les indemnités réclamées par les citoyens américains de Cuba, l'île sera définitivement cédée aux Etats Unis. »

Saint-Pétersbourg. — Parlant du conflit hispano-américain, le *Journal de Saint-Pétersbourg* dit : Les chances d'éviter la guerre sont assez minimes à l'heure qu'il est ; on ne peut dire toutefois qu'elles aient disparu puisque la Chambre haute américaine a sursis à sa décision, mais il est bien certain que votée par les deux Chambres telle qu'elle a été formulée, la résolution équivaudrait à une déclaration de guerre.

Les *Novosti* considèrent que l'attitude récemment observée par les Etats-Unis à propos du litige anglo-vénézuélien permet de prévoir que la guerre impunément faite à l'Espagne encouragerait encore davantage leur hardiesse envers l'Europe.

EN EXTRÊME-ORIENT

La France en Chine

Paris. — Les arrangements consacrant les concessions chinoises faites à la France, qui ont été négociés directement à Paris par M. Hanotaux avec le ministre de Chine, ont été signés à Pékin par M. Dubail, chargé d'affaires de France, et le gouvernement chinois.

L'instrument diplomatique authentique a été expédié par le courrier qui vient de quitter la Chine et arrivera à Paris dans six semaines environ.

Le ministre des affaires étrangères portera tous ces arrangements à la connaissance du Parlement par la voie du Livre Jaune, qu'il publiera après les élections.

C'est à l'amiral Besnard, ministre de la marine, qu'incombe désormais le soin d'organiser la station que nous allons installer dans la baie qui nous est cédée à bail par la Chine.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Paris. — Le Congrès des Sociétés savantes a tenu cet après-midi à 2 heures, sa séance solennelle de clôture, sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'instruction publique.

La séance est ouverte par un discours de M. Darlu, professeur de philosophie, qui a exposé quelques considérations sur l'état actuel et sur la méthode des sciences morales.

Le ministre a pris ensuite la parole ; il a rappelé les développements successifs de l'union des Sociétés savantes depuis l'organisation de M. Guizot ; puis il a passé en revue les travaux accomplis depuis l'ouverture du Congrès actuel.

Il a parlé également des missions accomplies à l'étranger de cette année, et a ensuite terminé ainsi :

Messieurs, qu'il s'agisse d'apprécier les travaux qui ont été lus dans ce palais de la Sorbonne ou d'envoyer une parole d'encouragement à ceux qui travaillent et combattent loin de vous pour la même cause que vous ou d'évoquer le souvenir de ceux que la mort a enlevé dans nos rangs, nos cœurs battent à l'unisson émus des mêmes joies, des mêmes espérances ou des mêmes tristesses ; je voudrais que les étrangers qui sur des rumeurs ou les tumultes de la rue jugent sévèrement et jugent mal la nation française et qui s'imaginent peut-être pour avoir lu des articles de polémique que ce peuple est voué à la division et à l'impuissance, je voudrais qu'ils se donnassent un moment le spectacle que j'ai aujourd'hui sous les yeux ; ils commenceraient à savoir ce qu'est vraiment la nation française, car vous, les laborieux de la science et de l'art, vous êtes ici comme la représentation et comme l'élite des laborieux de la terre et des ateliers.

Ce sont eux qui, tandis que vous accroissez le patrimoine intellectuel de la France, travaillent sans relâche à l'accroissement de sa fortune matérielle. Dédaigneux des vaines clameurs, ils fécondent ces champs sous les renflements desquels vous retrouvez parfois les ossements de leurs aïeux héroïques ; ils tissent, ils taillent et ils forgent ; ils créent, sans se reposer, la richesse de la patrie ; ils accumulent l'épargne qui, aux jours critiques, la rendra maîtresse de l'heure, ils recrutent de robustes soldats pour ses légions, ils sont l'armée immense des bons citoyens respectueux des lois et soucieux de l'avenir de la nation.

Entre eux et vous il y a l'air de famille et le sentiment de solidarité dans le bien ; en eux comme en vous, je salue de tout cœur la province française, et comme c'est dans la province française que se retrouvera le Congrès qui clôt aujourd'hui sa session parisienne en vous disant merci au nom du gouvernement ; qu'il me soit permis en tant que membre de plusieurs de vos Sociétés d'ajouter ce mot : Au revoir !

Le ministre proclame ensuite la liste des officiers de l'instruction publique et d'académie, que nous avons donnée plus haut.

L'Emprunt grec

Paris. — Le ministre des affaires étrangères a convoqué pour samedi prochain, 23 avril, la commission internationale chargée de fixer la date de l'émission de l'emprunt grec.

Les formalités pour la garantie de cet emprunt par la France, la Russie et l'Angleterre, étant entièrement accomplies, il n'y avait plus en effet qu'à s'occuper de la réalisation de l'emprunt. Aux termes de l'article 7 du traité de paix turco-grec, c'est cette commission internationale qui doit fixer la date de l'emprunt et c'est à partir de cette date que courra le délai d'un mois pour les versements à faire à la Turquie et l'évacuation de la Thessalie par les troupes turques.

Cette commission internationale est composée de MM. Dubois de l'Estang, pour la France ; Raffalovitch pour la Russie, le major Law pour l'Angleterre, Souzara pour l'Autriche, Testa pour l'Allemagne, Bovio pour l'Italie, Delyannis pour la Grèce.

LE DISCOURS BRISSON & LA PRESSE

Paris. — M. Cornély, dans le *Figaro*, dit au sujet du discours de M. Brisson :

« Voici l'objection principale que ce discours soulève : si la réaction et le cléricalisme ont fait les progrès que prétend M. Brisson, on ne comprend guère qu'il soit aussi rassuré qu'il le dit sur l'issue des élections. Si la réaction et le cléricalisme n'ont point fait de progrès, M. Brisson se moque de ses électeurs.

« Mais à quoi bon discuter ? Le côté intéressant de cette manifestation est que M. Brisson brûle ses vaisseaux. Si les élections donnent une majorité modérée, qui permette au cabinet Méline de rester au pouvoir, on ne voit pas comment M. Brisson pourra être réélu président de la Chambre des députés, en face d'un cabinet homogène.

« Il est fort à craindre que cet austère personnage ait fini pour longtemps d'agiter la sonnette au-dessus des députés. Ce ne sera pas une perte pour la vieille gaieté française que la disparition de ce débris du corps des tambours de la garde nationale. »

Le *Peuple Français* écrit de son côté :

« M. Brisson a déversé sur son auditoire, non un flot d'éloquence, mais un torrent de bile. Ce candidat malheureux à la présidence de la République en veut à tout le monde, à Spuller, au Père Ollivier, à M. de Ramel, à M. Cochin, à M. Méline, au Souverain Pontife, à Ravaillac, aux Jésuites, aux Jésuites surtout, dont l'esprit d'obéissance lui paraît faire concurrence à la discipline des loges maçonniques.

« Le discours de ce mécontent fielleux n'a d'autre but que de ramener les traditions jacobines et, sous des expressions nouvelles, de revenir à la loi des suspects.

« M. Brisson disait, l'autre jour, à la Chambre : « Il faut déjouer les perfidies ». Pour lui, la perfidie est d'être plus républicain que maçon, d'être libéral, c'est-à-dire d'aimer, de respecter la liberté d'autrui, de ne pas croire que l'histoire de France s'arrête à la Convention. »

Le *Gaulois* commente ce discours en ces termes :

« De M. Henri Rochefort à M. Brisson, du doctrinaire le plus pince-sans-rire du radicalisme à son chevau-léger le plus caracolant, c'est un feu nourri pour diviser le ministère et pour concentrer les républicains.

« L'artifice n'échappe à personne. Ce qui n'échappe non plus à personne, c'est que le *statu quo* dans le bourbier qui nous a donné dix ans de corruption, dont la France est encore honteuse, ne tentera pas la France. »

LES PIGEONS VOYAGEURS EN MER

Paris. — Le paquebot la *Bretagne*, qui lors de son dernier départ du Havre avait emporté plusieurs centaines de pigeons voyageurs, a opéré ainsi qu'il a été raconté plusieurs lâchers de pigeons en pleine mer.

Malheureusement le temps très mauvais empêcha de continuer les expériences. Elles ont été reprises au cours de la traversée de retour de New-York au Havre, et l'on connaîtra prochainement les résultats, car la *Bretagne* doit rentrer demain au Havre. La Compagnie transatlantique a reçu déjà la nouvelle qu'un pigeon lâché à 3,000 kilomètres de New-York, c'est-à-dire à peu près à moitié chemin du Havre est arrivé ce matin, non au Havre où se trouve son colombier et où on aurait pu l'attendre, mais dans le Connecticut à 80 kilomètres seulement de New-York.

UNE ÉTRANGE CÉRÉMONIE FUNÈBRE

Paris. — La mort du célèbre chef d'orchestre Antoine Seidl donna lieu à une cérémonie sans précédent dont le Métropolitan-Opéra de New-York a été le théâtre. Le monde musical de New-York, les amis du défunt et l'orchestre qu'il conduisait ont eu l'idée d'organiser dans la salle même de l'Opéra une sorte de fête funèbre, moitié service religieux et moitié festival.

Après une bénédiction donnée à la maison mortuaire, le corps de Seidl a été transporté sur un catafalque couvert de draperies noires, de couronnes et de bouquets, à l'entrée de la scène convertie en cathédrale par un fort beau décor d'église, probablement la cathédrale du « Prophète ».

Les loges et les fauteuils de la salle, illuminée en gala, étaient tous occupés.

Mme Seidl assistait à la cérémonie dissimulée dans une baignoire. Le pupitre de chef d'orchestre du défunt était drapé de crêpe et couvert de fleurs.

Une révérende d'une communauté protestante a prononcé le discours religieux ; un autre orateur a célébré les mérites artistiques de Seidl. Ces discours ont été précédés et accompagnés de plusieurs pièces de musique jouées par l'orchestre de Seidl : la marche funèbre de l'*Eroïca* ; l'*Adagio lamentoso* de la symphonie pathétique de *Tchaikowsky*, et enfin, pour rappeler l'un des plus grands triomphes du défunt, la marche funèbre de *Siegfried*, après laquelle les assistants de cette curieuse cérémonie se sont séparés.

GUERRE & MARINE

Les Bicyclettes dans la Marine

Brest. — Par ordre du ministre de la marine, la direction de l'artillerie de la marine à Brest va installer des canons de 47 m. à tir rapide sur les jetées de la nouvelle rade ; en outre, afin d'assurer la rapidité de la transmission des ordres entre les différents services de l'arsenal, des bicyclettes vont être envoyées à Brest par le ministre et serviront aux plantons des bureaux.

Nos croiseurs

Cherbourg. — Le croiseur *Catinat*, qui avait appareillé hier pour ses essais de vingt quatre heures, est rentré en rade à 11 heures 30. La consommation, pendant toute la durée de l'essai à 6455 chevaux a été de 692 grammes. La vitesse a été en moyenne de 17 nœuds 471 avec 115 tours à la minute. Les appareils frigorifiques pour les soutes à poudre ont également fonctionné et ont donné de bons résultats.

Les essais du *Catinat* étant terminés, ce croiseur va entrer dans le service actif de la flotte.

Les inspecteurs d'armée

Une décision ministérielle du 15 avril détermine ainsi qu'il suit la composition des arrondissements d'inspection générale pour 1898.

1er arrondissement. — Inspecteur d'armée, Général Jamont, 3e et 7e corps, 3e et 4e division de cavalerie, places de Belfort, Besançon et Langres.

2e arrondissement. — Inspecteur d'armée, général de Négrier, 8e et 13e corps, 6e et 7e divisions de cavalerie, places d'Epinal et Dijon.

3e arrondissement. — Inspecteur d'armée, général Coiffé, 14e et 15e corps, places de Lyon, Grenoble, Briançon, Nice et Toulon, groupe de la Corse.

4e arrondissement. — Inspecteur d'armée, général Hervé, 6e et 20e corps, 2e division de cavalerie, places de Verdun et de Toul.

5e arrondissement. — Inspecteur d'armée, général Giovanninnelli, 9e, 12e et 17e corps.

6e arrondissement. — Inspecteur d'armée, général France, 1er, 2e et 10e corps, places de Lille et Dunkerque.

7e Arrondissement. — Inspecteur d'armée, général Mercier, 4e et 5e corps, 5e division de cavalerie, places Maubeuge et Reims.

8e Arrondissement. — Inspecteur d'armée, général Zurlinden, troupes et services du gouvernement militaire de Paris.

Arrondissement spécial de l'Algérie et de la Tunisie. — Inspecteur général, le général Larchey, troupes et services du 19e corps et de la division d'occupation de Tunisie.

Nouvelles Diverses

Sinistre maritime

Dunkerque. — Le quatre-mats *Wanderer* s'est échoué sur la côte ouest en arrivant à Orégon. Il a été allégé et renfloué par trois remorqueurs ; il a subi de graves avaries dans ses fonds et sera mis en forme au radoub et visité.

Les Jurés de la Seine

Paris. — Un incident s'est produit aujourd'hui à l'ouverture de la deuxième session des assises de la Seine ; après le tirage au sort des jurés, plusieurs ne répondant pas à l'appel de leurs noms, on constatait que deux étaient décédés, quatre malades, que quatre autres avaient déjà siégé dans une autre session et qu'un autre n'habitait plus le département de la Seine ; on dut procéder à un nouveau tirage au sort et aller chercher chez eux les nouveaux jurés.

La session n'a été ouverte qu'à deux heures ; on avait à juger deux affaires de vol et de détournements.

Arrestation d'assassins

Bernay. — On vient d'arrêter à Bernay un nommé Berthelot et une femmme Marie Dore, supposés être les auteurs de l'assassinat commis à Evreux, le 8 mars dernier, sur la personne de M. Barre, fonctionnaire en retraite.

Berthelot et sa compagne, sur lesquels s'étaient portés les premiers soupçons, avaient quitté Evreux pour venir habiter Bernay, où ils ont loué un petit logement rue Viret et où ils se sont installés le 7 avril.

Une perquisition faite chez eux eux, il y a quelques jours, n'avait donné aucun résultat ; mais ils étaient néanmoins l'objet d'une surveillance très active de la part du commissaire de police.

Sur de nouveaux indices, le parquet d'Evreux a fait procéder à leur arrestation qui a eu lieu aujourd'hui à une heure.

Ils ont été transférés à Evreux par le train de deux heures cinquante.

Berthelot a eu une attitude très embarassée au moment de son arrestation, mais il a repris immédiatement son assurance, et c'est le sourire aux lèvres qu'il a traversé les rues de Bernay pour se rendre à la gare.

Ces deux individus ont deux enfants en bas âge ; l'un âgé de quatre ans a été admis d'urgence à l'hospice de Bernay et l'autre âgé de quatre mois, a été laissé à sa mère.

Berthelot est âgé de trente ans et Marie Dore de vingt-quatre.

Les exécutions à Tunis

Tunis. — Trois pendaisons ont eu lieu dans la matinée au Bardo ; les condamnés étaient Ahmed ben Cariam Beetile, 22 ans ; Ali ben Nouï, 25 ans, Amor ben ali ben M'rad, originaires du Sud. Ils avaient été condamnés pour brigandage, vols, assassinat, tentative d'assassinat dans la région de Gafsa.

L'exécution a eu lieu sans incident.

L'exemple des grands

Darmstadt. — Le printemps ne s'achèvera pas sans qu'une séparation complète n'ait été prononcée entre le grand-duc régnant et la grande-duchesse de Hesse, pour cause d'incompatibilité d'humeur constatée devant témoins. Le divorce sera prononcé malgré l'intervention des plus grands personnages de l'Europe. La reine Victoria a en vain voulu peser sur la grande-duchesse, sa petite-fille ; le czar n'a en rien pu influencer le grand-duc, son beau-frère, et Guillaume II a, naturellement, profité des liens de parenté qui unissent son frère, le prince Henri, et le grand-duc, pour se mêler des négociations. Rien n'a fait.

Si l'on veut se rappeler certains incidents qui se produisirent entre le tsar et le grand-duc de Bade pendant le séjour que fit la cour de Russie à Darmstadt en octobre 1896, on conviendra que les difficultés qui vont éclater au grand jour ne datent pas d'hier.

Les époux qui vont divorcer sont mariés depuis quatre ans à peine.

Petites Nouvelles

Paris. — Le ministre de la marine et Mme Besnard ont offert ce soir un grand dîner aux membres du corps diplomatique, aux officiers généraux et à diverses personnalités. Le dîner a été suivi d'une réception très brillante.

Athènes. — Le prince héritier et la princesse Sophie partiront jeudi à bord de l'*Amphitrite* pour Venise. Ils iront à Copenhague d'où ils se rendront à Berlin et à Londres. Le prince Georges accompagne le prince héritier. Il ira à Copenhague et visitera probablement d'autres capitales.

Belgrade. — La reine Nathalie part ce soir pour Biarritz.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 16 Avril 1898

Avec des nouvelles contradictoires, il était impossible de conserver la fermeté d'hier. Aussi, bien que l'on incline à croire, que le conflit en suspens peut durer encore quelques jours, et par cela même, donner le temps nécessaire pour éviter la guerre, la faiblesse a prévalu sur toute la ligne. La nouvelle de la soumission des insurgés, semble rencontrer quelque crédit, mais n'est pas encore confirmée. Ce qu'il y a de sûr, c'est le sentiment de réprobation générale, que soulève l'attitude des Américains. La liquidation de quinzaine, qui avait lieu aujourd'hui, ne relève rien de particulier, et les cours de reports sont presque nominaux, vu le peu d'engagements.

Malgré une augmentation sensible dans les recettes budgétaires, notre 3 0/0 reste à 102 60. Le change en Espagne approche de 50 0/0, chose très compréhensible, vu la crise. Extérieure, 43 85, 43 10. Italien, 92 60, 92 40. Lyonnais, 820, 819. Banque Ottomane, 535, 534. Saragosse, 123. Rio, 704, 699.

COMPTANT

Aciéries de la marine, 1420, 1440, Comté, 274. Baird, 348, 346, 350. Jonage, 460, 455. Rive-de-Gier, 27 50, 29.

MARCHÉ EN BANQUE

ACTIONS

Urikany, 109.». Tharsis, 190.». De Beers, 655.». East Rand, 105.». Goldfields, 102.». Robinson Gold, 193.50. Simmer et Jack, 75.». Mozambique 52.». Randfontein, 38.». Chartered, 68.». Verreries Mulatière, 595.». Pompes funèbres, 732 30. Parts Pomp., 40.». Volga-Vichera lib. 700.». non lib. 705.». Ponomareff, 618.». Parts Ponomareff, 105.». Constructions méc. anc. 886. 1/10 Const. 722. Péchiney nouv. 680.». Cleveland, 720. Sud Russe, 790.». Glaces hygiéniques, 470.». Tram. Cherbourg, 128.». Tram. Douai, 118.». Tram. Limoges, 775.». Tram. Caluire, 500.». Tram. d'Ecully nouv. 722.». ancien, 1105. Tram. de Toulouse, 491. Tram. Roanne 720.». Tram. de Neuville, 1100. Ouest électr. 525. Tram. de St-Etienne, 536.». Horme, 527.». Tram. de Saint-Paul, 497. Pottendorf, 70.». Tramways de Besançon, 470. Parts Kama, 509.». Tramways de Versailles, 455. Bérestow, 38. Tram. de Grenoble, 575.». Démenagem., 395. Tramways d'Oran, 600.». Taganrog, 490. Etablissem. Casati, 395.». Haut Volga, 1830.». Cables Berthoud, 930.». Cape Copper, 545. Donetz, 1065.». Tr. d'Aix, 65.». Céramo, 133.». Part Céramo, 1875.». Ph. La Capelle, 850. Soc. ind. du Caucape, 1108.». Bouble, 102.». Appareillage, 245. Forc. mot. de l'Arve, 1450. Phonographe, 136.». Pellicules fr. 1630. Katchkar ord. 25 ». priv. 191.». Briansk, 1555.». 1367.50. Piatrières du Sud-Est, 235. Fabrique française de chapeau feutre-laine, 642.». Stéarinerie de Lyon, 121.». Part Voies ferr. 2100. Manufactures de Champforgeron, 100.». Anasaha, 26.50. Ateliers franco-russes, 137.». Bar américain, 116.». Tram. d'Avignon, 505. Alpines, 340.». Banque privée, 621, 621.». Photogravure anc., 700.». Ph. nouv. 669.». Agence Fournier, 470.». Sheba, 44.». Dombowata, 1555.». Rochet Schneider, 570.

OBLIGATIONS

Bons à lots de l'Exp. de 1900, 17.25. Bons de l'Exp. de 1889, 7.50. Méridionales d'Italie 320.75. Makeewka, 490.». St-Denis, 470.». Eaux Barcelone 4 0/0, 487. Traction, 465.». Prokhoroff, 512. Pottendorf, 470.». Donets 510.». Mines de Communay, 309.». Union électrique, 465.». Lots turcs, 106.». Sélo, 510. Péchiney, 505. Stearinerie de Lyon, 510.». Monaco, 305.

Fond. Laminoirs et tréfil. br. cniv. Lazare Weiller et Cie, 4 0/0, 480.

CHANGE

Barcelone, 50.». Rome 106.32. Lisbonne, 53.1/4. Buenos-Ayres, 167.50. Chèques sur Londres, 54.». 1 2. — Argent en barres : Londres 25 p. 7/8. Paris, 562. 567.

CH. DAMEY.

La "France Libre Illustrée"

Numero du Dimanche 17 Avril.

SOMMAIRE :

TEXTE

Propos de Pâques et Quasimodo	Jean Paul.
Au jour le jour	Henri Lardanchet.
Le billet de Banque	François Coppée.
La Justice	E.-M. de Vogüé.
La Croix (poésie)	Henri Lardanchet.
Un abruti du cléricalisme	J. des Tournelles.
Souscription de la *France Libre Illustrée*	X...
Le nez du cousin Barnabé (suite)	Paul Harel.
Bébé (poésie)	Jehan de Trept.
Le patron Girelle	Paul Seignon.
Distractions du dimanche	Calypso.

GRAVURES

Pauvre aveugle. — La Justice.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

LYON

Rien de nouveau à Lyon, sinon que la Préfecture a reçu à ce jour deux déclarations de candidature seulement ; ce sont celles de M. Aynard, pour l'Arbresle (lequel a déjà fait placarder ses affiches), et de M. A. Ponet, de la *Comédie Politique*, pour la 3e circonscription de Lyon. On sait que M. Ponet n'est ni électeur, ni éligible et que les voix qui lui seront attribuées seront déclarées nulles.

Les socialistes s'agitent beaucoup, notamment dans les 1re 3e et 4e circonscriptions.

VIe arrondissement. — Hier, à 8 h. du soir, une réunion a été tenue au Café Lyrique, à l'angle de la rue Bugeaud et de la rue Molière, où le citoyen Darmé, conducteur de la Compagnie des tramways et candidat socialiste dans le 6e arrondissement, a exposé son programme devant une centaine d'électeurs.

La réunion était présidée par M. Chaudey, ex-conseiller municipal de Villeurbanne, avec, pour assesseurs, MM. Priez et Morateur, et comme secrétaire M. Vigne.

Darme, le candidat, est un beau bel homme, grand brun, yeux vifs et barbe en pointe, lequel si les femmes des Brotteaux votaient, aurait, sans doute, quelque chance de les représenter au Palais-Bourbon ; ce qui ne saurait tarder, puisque les rêves socialistes prennent corps et que la réalité est proche — on nous l'a dit hier soir.

Du programme exposé nous ne pouvons dire qu'une chose ; c'est qu'il ne diffère pas sensiblement de tous ceux qui naissent en pareille occurence : beaucoup de bonne volonté, peu de logique et définition vague et incertaine.

A noter — ce que nous n'aurions pas fait si l'un des orateurs ne nous y avait invité — la division assez accentuée entre le parti ouvrier et le parti blanquiste ; d'autre part les résolutions du congrès de Givors se résument en ceci : soutenir le citoyen Couturier à la Croix-Rousse, le citoyen Bonard à la Guillotière, et le citoyen Simond à Givors.

Enfin, après une discussion quelque peu confuse, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyens réunis au café Danse, rue « Bugeaud, 14, après avoir entendu l'exposé « du programme socialiste, fait par le citoyen « Darme, candidat des forces socialistes du

---

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 17 avril 1898

— 56 —

Fonctionnaires et Boyards

Par le Prince J. LUBOMIRSKI

D'ailleurs, il ne savait pas au juste ce que l'on connaissait de ses intrigues et ce dont il était accusé ; il espérait ne pas être jugé ni condamné immédiatement ; s'il parvenait à gagner du temps, il avait des chances non seulement d'être sauvé, mais encore de pouvoir nouer une intrigue préjudiciable à ses ennemis. Scheim entra donc dans le salon du gouvernement où naguère encore il régnait en maître, de l'air d'un visiteur plutôt que d'un accusé.

— Que désirez-vous de moi, messieurs, demanda-t il avec arrogance.

— Vous aurez à répondre à nos questions, sans vous permettre d'élever la voix, répondit Lanine révolté de cette outrecuidance.

L'interrogatoire commença. Quant Schelm entendit Lanine lui parler de l'arrestation de Popoff, de la note retrouvée à la police, quant il sut que le ministre de l'intérieur l'abandonnait et le chargait, quand enfin il eut vu son reçu que l'empereur avait confié au général Lanine, il comprit qu'il était perdu. Alors il devint aussi humble et aussi plat qu'il avait été arrogant au début. Il joignit les mains en s'inclinant de façon que ce salut ressemblait à une genuflexion.

— Je suis coupable, Excellence ; soyez clément !...

— Clément ! répéta Lanine. Pour oser implorer la clémence de la justice, il faudrait alléguer des circonstances atténuantes. Qu'avez-vous à alléguer, vous ?

— Mon zèle à servir l'empereur !... Excellence, poursuivit-il en s'adressant particulièrement à Lanine, qu'est-ce que nous sommes tous, vous, moi, le général ? des serviteurs de Sa Majesté. Or, j'ai voulu la servir de plus près, être un des fonctionnaires qui approchent le souverain. J'avais de l'ambition, elle m'a conduit à des actes coupables, je l'avoue ! Mais, Excellence, j'ai été nommé chef de la chancellerie pour les affaires politiques, je devais veiller au salut de l'empereur. Les gendarmes m'ôtaient le pain de la bouche. On était mécontent de moi : je ne savais rien, je ne découvrais rien. Le ministre me l'a dit plusieurs fois ; vous-même, vous me l'avez reproché un jour au nom de l'empereur ! J'eus peur pour ma place, car c'était mon pain... Les gendarmes, pour être en faveur auprès de Sa Majesté, ont inventé un complot ; ils ont trompé l'empereur, le comte Orloff, vous, tout le monde. J'ai vu pleuvoir sur eux des distinctions, des faveurs. La bienveillance impériale est un appât bien séduisant, avouez-le !

Lanine ne répondit rien ; M... riposta durement :

— On la mérite par des actions d'éclat. En voulant l'obtenir par des infâmies, on surprend la religion de Sa Majesté, et on est un criminel indigne de grâce !

— Excellence, continua Schelm en s'adressant toujours à Lanine, j'avais su que des hommes dans Pétersbourg se réunissaient pour déclamer contre le gouvernement paternel de Sa Majesté, Qu'ai-je fait ?... J'ai, il est vrai, pour montrer mon zèle, employé un agent chargé par moi de développer leurs instinct pervers ; mais, Excellence, là où il n'y a rien, on ne peut rien. Ils avaient donc des intentions criminelles, s'ils ont mordu à l'hameçon. Je suis coupable, mais j'étais dans mes attributions : on ne peut pas me récompenser, suis-je digne du châtiment ?

Lainine se taisait. M... s'écria ;

— Oui, cent mille fois oui !

— Cette conspiration a existé, cependant... Ces hommes, voyant une issue ouverte à leurs mauvais instincts, s'y sont précipités avec fureur. J'ai pu désigner à Sa Majesté des ennemis cachés, qui se dévoilèrent ainsi. J'étais toujours dans mes attributions... Tous ceux que j'avais fait arrêter étaient des conspirateurs.

— Tous, ce n'est pas vrai, dit soudain Lanine ; mon neveu...

Schelm l'interrompit respectueusement.

C'est vrai ! Mais Excellence, comprenez la faiblesse de cœur d'un homme qui n'est pas bon, il l'avoue ; s'il eût été bon, eût-il accepté une place comme celle que j'occupais ? Vous veniez de m'annoncer la disgrâce de Sa Majesté, je vous haïssais pour cela... Puis, votre neveu m'avait insulté. J'étais furieux contre tous ceux qui portaient votre nom : celui du comte prononcé, je fus enchanté de le trouver mêlé dans l'affaire. Si je suis coupable de précipitation malveillante, punissez-moi pour cela. L'ambition de me distinguer auprès de Sa Majesté m'aveuglait. Je tenais mon complot et j'étais, je l'avoue, heureux d'y voir compromis quelqu'un qui m'avait fait du mal. N'est-ce pas un sentiment humain ?

— Vous vous défendez d'une façon révoltante, monsieur Schelm, dit M... avec mépris ; si tout à l'heure j'étais disposé à l'indulgence envers vous, j'ai changé d'avis en vous entendant parler.

Le silence que Lanine continuait de garder enhardit Schelm.

— Une fois le comte Wladimir inculpé dans l'affaire, je ne pouvais plus avouer son innocence sans danger pour moi, continua-t-il.

— Pourquoi mentez-vous ? interrompit M..., vous l'avez poursuivi avec acharnement.

— Hé ! pouvais-agir autrement ? La découverte de cette conspiration avait eu pour résultat ma nomination au Sénat ; peu à peu j'obtins à peu près tout ce que j'avais ambitionné. Sa Majesté avait daigné me témoigner sa satisfaction. Je me mariai, je devins riche, heureux, puissant. J'avais toute ma vie fait mon devoir. Un seul point noir était dans mon horizon : votre neveu, Excellence, que j'avais fait condamner par erreur. Avouer cette erreur était impossible, car c'eût été avouer un crime, et Sa Majesté ne plaisante point en pareil cas. Une seule ressource me restait : faire disparaître le comte Wladimir.

— Vous n'avez rien de plus à ajouter à votre défense ? interrompit brusquement le comte M...

— Non ! Je répète seulement ceci : je suis coupable d'avoir voulu mériter les bonnes grâces de Sa Majesté. Si je m'appelais comte Lanine, j'aurais pu y parvenir honnêtement. M'appelant tout simplement Schelm, j'ai été forcé...

— Assez, interrompit M..., vous pouvez vous retirer.

Schelm s'inclina jusqu'à terre et sortit du cabinet.

— Vous allez faire votre rapport, n'est-ce pas ? conclure à la peine la plus rigoureuse contre cet infâme gredin, Lanine ?

— Heu ! heu ! répondit Lanine, il n'est pas si coupable que cela... je ferai ce que vous voudrez. Ces sortes de gens me dégoûtent. D'ailleurs, il n'y aurait qu'à répéter les termes de sa défense à Sa Majesté, et son affaire serait bonne. Je crois que l'empereur serait cruel dans cette circonstance. Quant à moi... n'étant pas l'empereur, je l'excuse presque...

— Comment, Lanine !

— L'attachement au souverain...

— Mais il n'est pas sincère.

— Au surplus, je vous le répète, je me rangerai à votre avis..., je n'ai pas d'opinion arrêtée à cet égard.

A ce moment, on annonça aux deux généraux que la comtesse Lanine demandait à être introduite.

Le comte M..., en raison même du bien qu'il lui avait fait, lui avait voué une amitié sans bornes.

— Faites entrer ! dit-il.

— Je viens, mes compagnons de voyage vous demander la grâce de Schelm, dit Tatiana en tendant la main aux deux généraux.

— Sa grâce !... Jamais, dit M...

— Moi, je ferai ce que vous voudrez, ma nièce, répondit Lanine.

— Oh ! « jamais !... » Vous n'êtes guère galant, général, dit Tatiana en riant ; j'ai déjà un allié dans mon oncle.

— Mais enfin, que diable ! en quoi ce coquin peut-il vous intéresser ?

— Je suis heureuse, heureuse comme je ne l'ai jamais été !... Je ne veux plus faire de mal à personne,.. même à mes ennemis.

Schelm avait frappé juste en faisant parade de son dévouement à l'empereur. Lanine penchait pour l'indulgence. Il s'unit à Tatiana pour intercéder en faveur de l'inspecteur auprès de M... Le général ne put résister longtemps aux supplications, et il commença par promettre de ne pas s'opposer ce qu'on infligeât à Schelm, pour tout châtiment, un exil à Bérézoff, sur les confins septentrionaux de la Sibérie.

Mais cela ne suffisait pas

« VI· arrondissement, approuvent sa tactique « et feront tous leurs efforts pour faire triompher l'idée socialiste au 8 mai et s'engagent « à le soutenir énergiquement contre toutes « les alliances antisociales, qui ne sont qu'un « leurre au détriment de la classe ouvrière et « qui ne cherchent qu'une occasion de diviser le parti socialiste. »

Sur la proposition du citoyen Denisot, on ajoute cette phrase : « et invitent les autres « circonscriptions à faire l'union sur un seul « candidat socialiste. »

Cet ordre du jour, mis aux voix est adopté à l'unanimité et la candidature du citoyen Darme acclamée.

Dans les Loges

R.·. L.·. BIENFAISANCE ET AMITIÉ
Or.·. de la Croix-Rousse, 40, rue Hénon
Dimanche, 24 avril, à 2 heures précises, *Fête funèbre.* La loge invite tous les ff.·. à assister, avec nos sœurs, à cette fête funèbre qui rappellera la mémoire de nos frères décédés.

R.·. L.·. LES AMIS DES HOMMES
La fête du patronage maçonnique devant avoir lieu le 17 avril, des cartes de banquet sont à la disposition des ff.·. de l'atelier, chez le f.·. servant (lisez concierge).

L'atelier recommande aux ff.·. les mémoires du regretté f.·. Reynier, éditées au profit de la veuve, et dont le prix est de 1 fr. 25.

Les ff.·. maçons, qui désireraient des diplômes, sont priés de s'adresser au secrétaire qui en fera demander au Gr.·. Orient.·. ; le prix par la Constitution est de 10 francs.

Le secrét.·. DUCRET.

R.·. L.·. SOLIDARITÉ de VILLEURBANNE
Mardi, 19 avril, tenue à 8 heures du soir.
Sont rayés pour défaut de cotisation, les ff.·. Bernard, serrurier, cours Lafayette, et Antoine Daurat, scieur de long, à St-Fons.

Pour copie : L'AIN-VERSE.

HERNIES 30 ans de succès sans opération et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves irréfutables sont à l'appui. Dr GAILLARD, de l'Université américaine de Philadelphie, médecin de la Faculté de Montpellier, 1, quai Charité, à LYON.

Manufacture de GANTS
FONDÉE EN 1830
OSCAR SIRAND
7, rue Président-Carnot, Lyon
ANCIENNEMENT : 75, Rue de l'Hôtel-de-Ville et place des Jacobins.
FABRIQUE & BUREAUX
16, rue Louis, Lyon-Montchat
GANTS sur Commande, garantis, depuis **2.75**

Chronique Locale

CALENDRIER. — Dimanche 17 avril, 107 jour. — Soleil, lever 5 h. 08, coucher 6 h. 53.
Lune D. Q.
Saint Rodolphe, Saint Innocent,
Dimanche de Quasimodo.
Séance des conseils de fabrique.
1896. — Abyssinie. — Le bruit de l'entrée des Italiens à Adigrat est démenti. On a pu seulement y faire entrer des... médicaments.
Le ravitaillement de la place devient très difficile ; on souffre surtout du manque d'eau.
L'armée de Ménélick arrive à la frontière du Choa.

Adoration nocturne. — Ce soir, à 8 heures, dans la grande nef de l'église Saint-Nizier, assemblée générale de l'Adoration nocturne.

Un sermon suivra la lecture du rapport semestriel et la réunion sera terminée par une procession solennelle et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les membres actifs et honoraires sont priés d'inviter à cette réunion leur famille et leurs amis.

L'Exposition de chrysanthèmes à Lyon. — L'Association horticole lyonnaise organise une exposition de chrysantèmes qui aura lieu à Lyon du 4 au 13 novembre prochain.

Elle se tiendra sur le cours du Midi à Perrache qui lui a été concédé gracieusement par la municipalité.

De nombreuses récompenses, dont quelques-unes de grande valeur, ont été votées par l'Assemblée générale des horticulteurs ; elles consistent en objets d'art, grandes médailles d'or, médailles d'or ; de plus des prix seront demandés au président de la République et au ministre de l'agriculture pour être attribués aux principaux lauréats.

Cette exposition est internationale. Tous les horticulteurs ou amateurs peuvent y prendre part.

Le règlement et le programme de cette exposition sont adressés franco aux personnes qui en feront la demande au secrétaire général de l'Association horticole lyonnaise, cours Lafayette prolongé, n· 66, à Villeurbanne (Rhône).

Les tramways électriques. — Décidément les tramways électriques sont loin d'être parfaits. Hier, nous signalions les nombreux accidents survenus sur les lignes, voici que les rapports de police constatent d'autres accidents dûs non plus aux tamponnements, mais à la rupture des fils aériens.

Vendredi, à 9 h. 1/2 du soir, un fil conducteur d'électricité s'est rompu sur l'avenue de Saxe, non loin de la rue Rabelais. M. Jouve, soldat au 160·, qui mit le pied par mégarde sur le fil, fut renversé et s'en alla clopin clopant, la jambe à moitié paralysée. Quelques instant après un chien qui toucha le fil fut foudroyé.

A 5 h. 1/2 du matin hier, le fil conducteur du tramway de Perrache s'est encore détendu sur l'avenue de Saxe, sans provoquer d'accident cette fois.

Que compte faire la Compagnie pour éviter les dangers perpétuels ?

Anciens militaires du génie. — La réunion générale des sociétaires de la section du Rhône, qui devait avoir lieu dimanche 17 avril courant, n'aura pas lieu. Cette réunion est renvoyée au dimanche, 1·· mai prochain.

Arrestations. — La police de sûreté a arrêté un sieur Philippe Douillet, âgé de 21 ans, manœuvre, qui était recherché pour de nombreux vols commis dans les églises de la Drôme et des départements limitrophes. Douillet sera prochainement transféré à Valence.

— En vertu d'une sentence d'extradition rendue à la requête du gouvernement suisse, on a arrêté vendredi un sieur Albert Lehman, employé de commerce, auteur de nombreux vols commis dans diverses villes helvétiques.

— En vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Chambéry, un sieur Durand, journalier, inculpé d'un vol, a été arrêté par le service de la Sûreté.

Mort subite. — Hier, un ouvrier tulliste, le sieur Favre, qui partageait la couche de son camarade Bamboche, cours Vitton prolongé, s'est aperçu à son réveil que son ami était mort. Une enquête ouverte par M. Gratta, commissaire de police de Villeurbanne et l'examen médical du docteur Laroix, ont établi que Bamboche était mort d'une maladie.

Gare à vos bicyclettes. — Ne laissez pas vos bicyclettes dans les portes d'allée, messieurs les cyclistes, sans quoi vous courrez le risque de ne plus retrouver votre machine comme M. Claudius Doche qui avait eu l'imprudence de déposer la sienne dans l'allée du n· 10 de la rue de la République.

Vol avec effraction. — Vendredi, à 11 heures du matin, MM. Appard et Guème, ouvriers à la Compagnie de Saint-Gobain, constatèrent que la porte de leur chambre garnie, située rue Nationale, 102, à Saint-Fons, avait été fracturée ainsi que leurs malles et que l'on avait volé à l'un 15 francs et à l'autre 28 francs. Le linge, les vêtements et deux montres en argent accrochées à un clou n'ont pas été touchés.

Un noyé. — Dans la matinée, des mariniers ont retiré du Rhône, près du barrage Chapuis, sur le territoire de Pierre-Bénite, le cadavre d'un individu inconnu paraissant avoir séjourné quinze jours dans l'eau.

Voici son signalement :

Agé de 55 ans environ, taille de 1 m, 63 ; cheveux gris, toute la barbe en forme de fer à cheval ; vêtu d'un pantalon en laine gris fer, avec bretelles : caleçon de laine blanc, double chemise blanche en bon état, gilet jaunâtre, tricot de laine bleu, à côtes; veston rayé noir, redingote noire à côtes, foulard blanc en soie, chaussé de bottines montantes en drap, à lacets : chaussettes en coton blanc; dans les poches, trois mouchoirs en baptiste marqués M C ; une alliance à la main gauche.

Le corps a été exposé au cimetière de Pierre-Bénite.

Tentative de suicide. — Un tout jeune homme, nommé D..., âgé de 15 ans, habitant chez sa mère, rue de Flesselles, s'est précipité dans la rue de la fenêtre de sa chambre, au 4· étage.

Le pauvre garçon s'est fracturé les deux jambes et grièvement blessé à la tête. On l'a transporté à l'hôpital de la Croix-Rousse, dans un état qui laisse peu d'espoir de guérison.

Comme il n'a pu parler, on ignore les raisons qui l'ont poussé au suicide.

Contre **Grippes, Toux, Rhumes...** Sirop *Pectoral antispasmodique* du *Serpent*, 32, rue Lanterne.

SATIN *Le Meilleur Papier Cigarette*
Cahier gommé, très pratique, pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes ne se déroulant jamais.

GENTIANE FRANÇAISE Apéritif hors pair

DANS VOTRE INTÉRÊT, EXIGEZ
L'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE
Seule marque sous garantie d'un diplôme

Jules Auriol, vêtements ecclésiast. *Nimes*

Kina-Perrier, *Apéritif.*

UN CRIME AUDACIEUX

Marseille. — Mme Marie Durand, demeurant rue Longue-des-Capucins, 33, c'est-à-dire en plein centre de la ville, a été victime, ce matin, à dix heures et demie, d'un audacieux attentat.

Deux individus ont pénétré chez elle, l'ont ligottée et baillonnée, puis ont fouillé les armoires et les tiroirs pour la dévaliser.

Ils ont emporté une somme de 600 francs en or et en billets de banque.

REMÈDE MERVEILLEUX
des MOINES BÉNÉDICTINS du PRIEURE d'IGUERANDE
pour guérir promptement et radicalement
Anémie, Faiblesses, Vertiges, Maux d'estomac, de Poitrine, Constipation, Convalescence, Langueur, etc.
Franco, et 99 fr. 50 au lieu de 100 fr. HALMET, Phen IGUERANDE (Saône-et-Loire)
PLUS DE 50 ANNÉES DE SUCCÈS ! Notice gratis franco

DÉPARTEMENTS

Petite Correspondance

Ph. Montp. — Pas encore. Ignore absolument date de rentrée, qui vraisemblablement est éloignée de plusieurs jours encore. Attendons lundi Cordialement.

AIN

Chatillon-sur-Chalaronne. — *Une réunion électorale.* — Le comité républicain libéral, prévient les électeurs de l'arrondissement de Trévoux, qu'une réunion publique et contradictoire aura lieu à Chatillon sur-Chalarone, le 24 avril prochain à 3 h. du soir, salle Blanchard.

Nos futurs candidats à la députation, MM. Alexandre Bérard, Victor Cambon, Bigaud et Coqui, sont priés de se rendre à cette réunion.

Le bureau sera nommé par les électeurs présents.

Trévoux. — *Marché du 16 avril 1898.* — Œufs, 0.65 à 0.70 la douzaine; Beurre, 3.00 à 0.00 le kil. ; fromages (tomme), 0.00; Poulets, 2.50 à 3... la paire; Canards, ... à .... la paire ; Dindes, 0.00 à ..., la pièce ; Pigeons, 2.00 la paire; Lapins, 2.75 à 3.50 la pièce. Pommes de terre ord., 0 à 0.00 les 100 k.; Early rose, 0.00 à 0; Bœufs, »»; Veaux, «» à »»; Moutons, »» à »»; Porcs, ... à .. .; Froment, 1·· qualité, ... à 30; 2· qual., 29..; Farine froment, 1·· qual., 00 à.. ; 2·, 50 fr. les 125 kil.; Son, 11 fr. Fleurage, 12 fr.: Foin, 5.50 à 0.00 ; Paille de froment, 4.50 à 5.; Luzerne, Seigle 17,50 à 18 ; avoine blanche 18,50 à 19 ; noire 19,50 à 20; Sarrazin, 16,50 à 17 ; maïs 16 à 16,50

RHONE

Tarare. — *Suicide.* — Ce matin à 8 heures, le nommé Rousset, tailleur, demeurant 13, rue de la Gare, a été trouvé asphyxié dans sa chambre.

Rousset avait avalé une grande quantité d'absinthe avant de s'asphyxier.

Des ennuis intimes sont, dit-on, la cause de cette fatale détermination.

Neuville-sur-Saône. — *Fin d'une polémique.* — Un groupe d'anciens combattants de 1870 de Neuville-sur-Saône nous envoient une lettre dans laquelle ils protestent contre certains termes *courageux* que nous avons cités d'après la lettre de M. Leblanc fils.

Nous ne voulons attaquer personne sur ses affaires privées qui ne nous regardent pas, et dont nous n'avons pas besoin. C'est pourquoi, en remerciant le groupe d'anciens combattants, nous déclarons l'incident clos.

Bourg-de-Thizy. — *Conférence socialiste.* — Vendredi dernier, à 8 heures du soir, le citoyen Palix, candidat dans notre circonscription aux prochaines élections, donnait dans le préau des écoles, devant une centaine de personnes, un programme de ses théories, pendant trois quarts d'heure. Celles-ci furent aussi peu goûtées qu'applaudies.

LOIRE

SAINT-ETIENNE. — *Mort subite.* — Une femme dont on n'a pu établir l'identité et paraissant âgée d'une soixantaine d'années, a été trouvée morte sur la voie publique, au Grand-Coin.

Cette malheureuse, à moitié idiote, vivait de mendicité et couchait depuis de nombreuses années dans les corridors des caves de la maison Vacher.

— *Mort de M. Girodet.* — M. Paul-Emile Girodet, député socialiste de la deuxième circonscription de Saint-Etienne, conseiller général de la Loire, ancien maire de notre ville, est mort la nuit dernière à la maison Dubois, à Paris, des suite d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps.

M. Girodet était né à Bourg-Argental en 1849. Il n'était donc âgé que de quarante-neuf ans.

Belmont. — *Une centenaire.* — La centenaire de Belmont n'est plus. Elle est morte jeudi matin après une très courte maladie et au moment où, peut être, elle s'y attendait le moins. Car malgré ses cent quatorze ans, elle ne songeait pas à mourir et n'en avait pas la moindre envie.

Marguerite Chemin était née à Cours (Rhône). On ne connait son âge qu'approximativement car les registres de l'état civil de l'époque de sa naissance ont été détruits pendant la tourmente révolutionnaire, mais on sait qu'elle est née après un de ses frères, né comme elle à Cours et avant un autre né à Lagresle et dont l'acte de baptême existe à la mairie de cette commune, ce qui a permis de fixer sa naissance, selon toute probabilité en l'année mil sept cent quatre-vingt-quatre.

Marguerite Chemin était une « vieille » demoiselle. Elle a passé son enfance à Cours, je crois, puis elle est venue à Belmont, hameau Trémontet, dans la famille Chaumont comme domestique de ferme ou plutôt comme bergère.

Elle est restée toute sa vie dans cette famille où on a pris soin d'elle lorsqu'elle ne put plus travailler. Puis, lorsque la famille Chamont est sortie de Belmont, il y a une douzaine d'années, des personnes charitables se sont occupé d'elle, l'ont logée dans un appartement meublé sommairement et pourvoyaient à ses besoins. Puis dans ses dernières années, les demoiselles Descombe, qui tiennent une boulangerie au bourg de Belmont, l'avaient recueillie et prenaient soin d'elle dans leur domicile où elle est morte.

Chambon-Feugerolles. — *Nécrologie* — Le nommé Marcel Guillet, de la classe 1896, soldat au 22· d'infanterie, qui passait ici ses vacances de Pâques, chez M. Jules Ruyère, boulanger, y est mort d'une fluxion de poitrine qui l'a emporté en quatre jours.

Le soldat Guillet était natif de Lyon où son corps sera transporté demain matin.

— *Grave accident évité.* — Ce soir, à 2 h. 10, un gamin de 11 ans, descendait l'av. de la Gare, conduisant une charrette à bras dans laquelle se trouvaient serrés l'un contre l'autre onze enfants de trois à cinq ans.

Mais ce gamin ne pouvant retenir sa charrette, entraînée qu'elle était par la pente et le chargement arrivait à toute vitesse dans la rue Gambetta juste au moment du passage d'un train de tramways.

Grâce au mecanicien, Léon Guillon, qui, bien que brusquement surpris, ne perdit pas son sang froid et renversa la vapeur de sa machine, le train stoppa instantanément et un grand malheur fut évité, car le gamin, se voyant perdu, lâcha la charrette. Les bébés tombèrent au milieu de la chaussée à cinquante cent mètres devant la locomotive.

Deux des bébés furent retires de dessous le tablier, trois autres avaient les bras ou les jambes sous les côtés de la machine ; ils n'avaient aucun mal.

Plusieurs personnes qui montaient la rue Gambetta et assistèrent à ce spectacle, se trouvèrent mal.

Firminy. — *Marché aux bestiaux du 14 avril.* — Bœufs en cheville, de 135 à 145 fr. ; bœufs vivants, de 75 à 80 fr. ; vaches, en cheville, de 115 à 130 fr. ; vaches vivantes, de 60 à 90 fr. ; veaux, en cheville, de 110 à 170 fr. ; veaux vivants, de 80 à 100 fr. ; moutons vivants, de 70 à 80 fr. ; moutons, en cheville, de 150 à 165 fr. ; agneaux vivants, de 80 à 95 fr. ; porcs gras, de 98 à 105 fr. ; pommes de terre, de 8 fr. 50 à 9 fr. 50 ; foin, de 6 fr. 25 à 7 fr. ; paille, 4 fr. 10 à 5 fr. 50. Le tout les 100 kilos.

Saint-Chamond. — *Procès-verbal.* — Le nommé Auguste Petitjean s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse et tapage nocturne, à une heure du matin sur la place de la Liberté, où il criait comme un sourd.

— *Fête de la Saint-Honoré.* — Les garçons boulangers de Saint-Chamond et des environs qui désireraient prendre part à la fête patronale sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu mardi prochain, 19 courant, au café Rouchouse, place Notre-Dame.

Mon MOLIN FRÈRES
85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins
Maison Spéciale de LINGERIE Haute Nouveauté
POUR DAMES ET POUR MESSIEURS

Dernière Heure

Guillaume et Humbert

Rome. — L'empereur Guillaume a fait savoir qu'il ne pouvait pas venir assister à l'inauguration de l'Exposition de Turin, le 1·· mai prochain. La fête commémorative du Parlement subalpin de 1848 qui sera célébrée à cette occasion, lui semble peut être avoir un caractère constitutionnel trop marqué. Il a pourtant informé le roi Humbert qu'il avait l'intention de visiter l'Exposition à l'automne prochain, lorsqu'il fera son voyage en Palestine.

Très cavalier, le kaiser, avec son auguste allié, non pas vassal.

FÉLIX FAURE A NICE

Nice. — Le thème de la manœuvre navale exécutée devant le président de la République est à peu près celui-ci :

L'ennemi, figuré par la deuxième division de l'escadre de la Méditerranée que commande le contre-amiral Dieuouard, est signalée au sud-est du cap Ferrat, dans la direction de la Corse.

Trois croiseurs venus du golfe Juan, servent d'éclaireurs à l'escadre de l'amiral Humann. Le *Latouche-Tréville*, la *Foudre* et le *Lalande*, précèdent à une assez grande distance le gros de l'escadre flanquée elle-même de torpilleurs.

Le temps d'abord mauvais, devient meilleur ; la pluie qui tombait au départ de Villefranche, s'arrête. La brume disparait et on peut distinguer assez nettement du *Brennus* la marche des croiseurs.

Le président de la République est sur la passerelle et suit attentivement les phases de l'opération. A 35 milles de la côte c'est-à-dire à plus de 60 kilomètres on signale l'ennemi, c'est-à-dire le *Charles-Martel*, le *Marceau* et le *Formidable*. Le branle-bas de combat est aussitôt sonné, les croiseurs et les torpilleurs se placent à droite et en arrière des cuirassés.

Le feu s'engage de part et d'autre, le coup d'œil est superbe. Chacune des divisions se dirige l'une sur l'autre par babord. Sauf pour les grosses pièces — dont le maniement est simulé — toute l'artillerie des bâtiments tonne et les vaisseaux n'apparaissent plus qu'enveloppés d'une légère et persistante fumée que trone l'éclair de chaque coup de canon.

Continuant chacune leur marche, les deux divisions se croisent ainsi par babord, puis elles font volte-face et recommencent la manœuvre par tribord ; enfin la 1·· division de l'amiral Humann s'efface et les torpilleurs foncent à toute allure sur les trois cuirassés de la 2· division en s'arrêtant à trente mètres de chaque bâtiment.

Il est près de midi ; l'amiral Humann fait cesser le feu et reçoit les félicitations du président de la République. Tous les vaisseaux se groupent alors et font route vers la terre, le *Brennus* en tête.

Un déjeuner est offert au président à bord du vaisseau-amiral. Au moment du champagne, l'amiral Humann dit qu'il ne croit pas violer l'incognito qu'observe si rigoureusement le président de la République en rappelant l'œuvre de l'ancien ministre de la marine et les précieux souvenirs qu'il a laissés parmi ses anciens subordonnés.

M. Félix Faure répond en quelques mots. Il fait allusion aux officiers qui ont collaboré avec lui, lorsqu'il était ministre de la marine, à l'organisation de la défense nationale et boit à la marine française.

A 2 heures, après avoir longé la côte depuis Menton, on est en vue de Villefranche, le *Brennus* entre le premier en rade.

Le canon se fait de nouveau entendre. C'est un cuirassé anglais et le yacht de la reine d'Angleterre, l'*Astrea*, qui saluent de 21 coups de canon chacun le pavillon présidentiel.

Le mouillage de l'escadre a été préparé, sauf pour les croiseurs qui regagnent le golfe Juan. Les bâtiments prennent leurs corps morts et le canot amiral s'approche de la coupée pour ramener à terre le président de la République. Au moment où M. Félix Faure met le pied dans le canot, le pavillon présidentiel est amené, et chaque vaisseau tire 21 coups de canon. Les deux bâtiments anglais tirent en même temps une seconde salve de 21 coups.

Nice. — Sur le quai de Villefranche, les habitants acclament le chef de l'Etat. Les pêcheurs lui offrent un bouquet. M. Félix Faure reste une vingtaine de minutes à Villefranche, il attend les commandants de tous les bâtiments de l'escadre qu'il a fait mander à terre, les groupe autour de lui et leur exprime ses félicitations pour la manœuvre de la matinée : il sait que l'armée de mer est, comme l'armée de terre, à la hauteur de sa mission, qu'on peut compter sur son absolu dévouement.

M. Félix Faure rentre à 4 heures à Cimiez ; il reçoit le prince de Bulgarie et lui rend une heure après sa visite. Il offre ce soir un dîner aux officiers de l'escadre de la Méditerranée.

La France sur le pied de guerre

Brest. — On télégraphie de Brest que jamais activité pareille n'a régné dans ce port de guerre. On dirait d'un plan général qui consisterait à tenir prêts, dans les circonstances actuelles, tous nos bâtiments de réserve et à terminer le plus rapidement possible nos cuirassés en fin de construction ou d'essais.

Après avoir énuméré les navires que l'on se hâte de mettre en état de prendre la mer : le *Masséna*, l'*Iéna*, le *Charlemagne*, l'*Amiral Baudin*, le *Gaulois*, le *d'Assas*, etc., la dépêche conclut ainsi : « **De tous ces armements précipités, il résulte que nous nous mettons sur le pied de guerre.** »

L'Antisémitisme en Algérie

Les troubles de janvier

Alger. — Aujourd'hui est venue devant le tribunal correctionnel d'Alger l'affaire relative au passage à tabac du juif Azoulay par les manifestants d'Alger à leur retour des obsèques de Cayrol, le 25 janvier dernier. Trois accusés sont au banc des prévenus, Bernard, Villa et Tarillong.

Le tribunal condamne Villa à trois ans de prison et seize francs d'amende et acquitte Bernard et Tarillong, les preuves de culpabilité à leur égard n'étant pas suffisamment établies.

Clôture de l'instruction contre Max Régis

Alger. — Le juge d'instruction Lecointe a reçu ce matin de la chancellerie l'ordre de clore immédiatement l'instruction Max-Régis sur le discours que celui-ci a prononcé à la salle Chayne à Paris.

A cet effet, le juge, accompagné de Me Saurin, défenseur de M. Max Régis, s'est rendu à 4 heures à la prison pour faire subir au directeur de l'*Antijuif* un dernier interrogatoire et clore la procédure.

Le dossier sera communiqué au parquet probablement demain.

LE CHANTAGE DREYFUS

Les Manœuvres du Syndicat de trahison

Paris. — Nous assistons en ce moment à une recrudescence de la campagne du syndicat de trahison. Comme toujours, le mot d'ordre vient de l'étranger. Nous pouvons même citer ce fait que plusieurs de nos officiers généraux ont reçu sous enveloppe des articles d'une violence inouïe, publiés par certains journaux belges avec addition d'insolences et de grossierietés à leur égard.

Parallèlement à ce dévergondage d'insultes, la circulation de cartes postales où figurent des photographies du traitre Dreyfus et de ses défenseurs a quadruplé en Allemagne ou en Belgique. L'une de ces cartes représente au tribunal où les magistrats, ayant des ficelles attachés aux bras et aux jambes, sont mis en mouvement par un gros homme bouffi, coiffé du bonnet phrygien, au-dessous duquel on a mis cette inscription : « République. »

Autour du tribunal se tiennent des généraux français, dont la bouche est fermée par un cadenas et dans une attitude volontairement grotesque. Seuls, Zola et son avocat Labori sont dépeints sous une attitude qu'on voudrait rendre sympathique.

Au mur est accroché le portrait du czar qui sourit.

Ces infamies n'inspirent que le mépris, mais que dire des Français qui ne craignent pas d'appuyer leurs assertions sur les témoignages de l'étranger, qui cherche à ridiculiser ainsi tout ce que nous aimons et respectons ?

En vérité, comme l'a dit M. Méline, il faut que *cela cesse*, et cela cessera plus tôt que ne le pensent les meneurs de cette détestable campagne. Il y a des lois de sûreté générale dont on saura se servir contre qui de droit.

Panizzardi à Bruxelles

Rome. — L'*Ecercito* dit que le colonel Panizzardi attaché militaire à l'Ambassade d'Italie à Paris, est allé à Bruxelles pour raisons de service.

Suivant ce journal, il n'est pas vrai qu'il se trouve en congé ni qu'il doive aller en Suisse.

Voilà qui peut paraitre louche, surtout si l'on se rappelle que Bruxelles est le rendez-vous des dreyfusards.

Le conflit hispano-américain

Les Cortès

Les Cortès rappelées mercredi prochain, se réuniront aussitôt en séance secrète pour discuter les mesures prises par le gouvernement et les approuver en cas de conflit. De l'action arrêtée par les Chambres, il ne sera rien communiqué aux Etats étrangers.

Le gouvernement fera à la Banque d'Espagne un nouvel emprunt de 500 millions, en même temps que sera lancée la souscription nationale pour l'augmentation de la flotte en tête de laquelle la reine régente s'inscrit pour un million de pesetas et l'infante Isabelle pour 500.000.

Les désordres en Espagne

Madrid. — Le ministre de l'intérieur a ordonné au préfet de Malaga de donner satisfaction au consul des Etats-Unis. Les auteurs des désordres ont été arrêtés.

Approvisionnements espagnols

Marseille. — Les négociants espagnols qui sont fournisseurs de l'armée espagnole, ont acheté à Marseille, dès les mois de décembre et de janvier, d'énormes quantités de légumes secs, tels que pois chiches, haricots et autres produits utilisés pour la consommation des troupes.

Les expéditions ont été faites sur Barcelone et Valence.

Notre marché étant le centre du transit de ces marchandises venues d'Orient, de Syrie et d'Egypte, c'est à Marseille que les achats ont été faits par quantités exceptionnelles.

Un bruit de vente de Cuba

Washington. — *L'ambassadeur d'Espagne confère journellement avec les représentants américains de la maison Rothschild. Ce fait, rapproché des efforts persistants des puissances et du Vatican pour aboutir à une intervention, paraît confirmer le bruit qui circule ici, que l'Espagne accepterait d'échanger Cuba contre une garantie d'un Syndicat Rothschild du versement de 250 millions de dollars.*

Rappel des Américains

Paris. — Tous les officiers américains, parmi lesquels le commissaire de l'exposition Erile, ont été rappelés par leur gouvernement aux Etats-Unis où les préparatifs militaires se poursuivent avec acharnement.

Hambourg. — Un communiqué de la Société américaine des paquebots hambourgeois fait savoir que la famille de M. Mac-Arthur, secrétaire de l'ambassade américaine à Madrid, s'est embarqué hier matin à Cherbourg pour New-York à bord du paquebot express *Fürst Bismarck*. Ce vapeur avait retardé son départ de une heure pour attendre la famille de M. Mac-Arthur.

Préparatifs de guerre

Londres. — Par ordre du gouvernement américain, le transatlantique américain *New-York* est parti cette après-midi de Southampton pour New-York, sans passagers, mais avec 2.500 tonnes de charbon. Le gouvernement a aussi réquisitionné le transatlantique *Saint-Paul*, de la même Compagnie.

Washington. — Le chef d'état-major s'apprête à affréter des navires pour transporter des troupes à Cuba, au cas où le président lui en donnerait l'ordre.

Madrid. — Une réunion des généraux a eu lieu à la Havane. On croit qu'ils arrêteront le plan de défense au cas où la guerre éclaterait.

Les représentants de commerce de la Havane ont rendu une visite au maréchal Blanco et lui ont offert leur concours pour toute éventualité.

Le général Pando inspecte les fortifications de Cienfuegos qui sont en parfait état de défense et prêtes à repousser toute attaque étrangère.

Au Parlement américain

Washington. — La Chambre s'est ajournée à lundi à 10 heures.

Le Sénat a continué la discussion des résolutions soumises par la commission des affaires étrangères.

M. Allen s'étonne que le président Mac-Kinley n'ait pas informé les ambassadeurs lors de leur visite du 17 avril que les Etats-Unis ne tolèreraient aucune ingérence.

M. Platt condamne les discours violents qui visent à plonger le pays dans la guerre.

M. Wellington dit qu'il n'existe en réalité aucune raison valable pour déclarer la guerre à l'Espagne qui, si elle est gravement responsable de l'état de choses actuel à Cuba, ne l'est pas entièrement, à cause des méthodes de guerre des guerillas, adoptées par les insurgés.

Le message de M. Mac-Kinley a été mal interprété. Ce n'était pas un appel au Congrès pour sanctionner la guerre, mais c'était tout l'opposé.

M. Horr propose la résolution défendant l'exportation de charbon et de tous les articles employés en guerre.

M. Wellington. — Si les Carlistes renversaient la dynastie, les Etats-Unis en porteraient la responsabilité.

Nouvelle démarche des puissances

Saint-Pétersbourg. — On assure qu'une démarche collective des ambassadeurs des grandes puissances européennes auprès du gouvernement de Washington pour conjurer la guerre serait très probable.

Les dispositions constatées dans le corps diplomatiques seraient favorables. Plusieurs ambassadeurs auraient des entrevues à ce sujet avec le ministre des affaires étrangères.

DERNIÈRES NOUVELLES

Metz. — L'*Annuaire illustré de l'armée française* édité par M. Roger de Beauvoir, a été de nouveau interdit en Alsace-Lorraine. Guillaume II a peur de nos petits soldats, même en peinture, mais il se doit d'accrocher le portrait de Zola aux murs de son salon.

Strasbourg. — Une querelle s'est élevée à l'auberge de l'« Echoppe du Cordonnier » entre des fantassins du 105· de ligne et des pontonniers du 15· bataillon. Les sabres ont fait merveille.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 17 AVRIL

Premier arrondissement. — Françoise Forest, 35 ans, rue Désirée, 12, 9 h. ; Ep. Chanoz, née Ducerre, s. p., 64 ans, place des Pénitents de la Croix, 6, 3 h.

Deuxième arrondissement. — Joséphine Perrin, 4 ans 1/2, Charité, midi ; Vve Montaland, née Barin, s. p., 70 ans, Charité, 11 h. ; Taupin Louis, 1 an, Charité, 6 h. ; Forest Joséphine, 6 ans, Charité, 11 h. ; Vve Ardelle, née Majot, s. p., 74 ans, Hôtel-Dieu, 3 h. ; Aubin Denis, forgeron, 63 ans, Hôtel-Dieu, 3 h. ; Thuriet Marguerite, 13 ans, quai Rambaud, 12, 4 h. ; Ep. Gaignon, née Jarrossay, s. p., 38 ans, Hôtel-Dieu, 4 h. ; Vve Marchand, née Ducret, 44 ans, Hôtel-Dieu, 6 h.

Troisième arrondissement. — Peillon, tonnelier, 42 ans, route de Vienne, 2 6, f. midi ; Caroni François, ferblantier, 29 ans, rue Fangot, 1 bis, f. 7 h. ; épouse Michard, née Fardolle, 70 ans, rue Julie, 13, f. 8 h. ; Carracilla Joseph, 7 mois, rue Molière, 165, f. 9 h. ; veuve Bresson, née Prévot, rentière, 78 ans, chemin de l'Espérance, 15, f. 10 h. ; Pizettes Marguerite, 1 an 1/2, rue Passet, 10, f. 11 h. ; Revol Michel, manœuvre, 73 ans, route d'Heyrieux, 113, f. 1 h. ; veuve Clavel, née Fromage, buraliste, 64 ans, chemin de la Vitriolerie, 23, f. 5 h.

Quatrième arrondissement. — Epouse Tournachat, née Chachuat, blanchisseuse, 51 ans, hôpital de la Croix Rousse, f. 7 h. ; Adary Pierrette, sans profession, rue de l'Enfance, 43, f. 8 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Jourdi, née Martin, ménagère, 69 ans, Antiquaille, f. 5 h. ; Bernardin Bernardin, rentier, 79 ans, place de la Laray, 1 f. 9 h. ; Valeron Claude, 6 mois, Antiquaille, f. 10 h. ; Jean Perret, retraité, 75 ans, place Neuve-Saint-Jean, 3, f. 1 h. ; Marie Mattie, 3 mois, rue Saint-Cyr, 12, f. 2 h. ; Veuve Pollet, née Julliet, sans profession, rue du Juge-de-Paix, 22, f. 5 h.

Sixième arrondissement. — Claudius Boiteux, 3 ans, rue Garibaldi, 27, f. 7 h. ; Eugénie Guyet, 1 mois et demi, rue Robert, 35, f. 9 h. ; Louis Sertet, rentier, 71 ans, cours Lafayette, 28, f. 3 h.

MARCHÉS

PALAIS DU COMMERCE

Marché aux Grains et Farines

Farine marque supérieure	56, »	à 58,50
— de commerce	53,50	à 54,50
— ronde supérieure	52,50	à 53, »
— — ordinaire	51, »	à 52, »
— boulangerie 1re	56, »	à 57, »
Farine marque de Corbeil, 125 k. cours unique		51,88
Blé Dauphiné choix	29,75	à 30,25
— ordinaire	29, »	à 29,75
Blé de Bresse choix	30,75	à », »
— ordinaire	29,50	à 30, »
Blé du Bourbonnais choix	30, »	à », »
— — ordinaire	29,50	à », »
Les 100 kilos, rendus à Lyon		
Seigle du Lyonnais	18,50	à 19, »
— Dauphiné choix	19, »	à 19,25
— — ordinaire	18,50	à 19, »
Avoines de la région	19,50	à 20, »
— de toutes provenances	19,50	à 21,25
Orges de brasserie	18,50	à 19, »
— mouture	16, »	à 16,50
Maïs	13,75	à 15, »
Les 100 kilos rendus à Lyon		

MARCHÉ AUX FARINES

Paris, 15 avril 1898.

Marques de Corbeil	159 k.	66. »	à ». »
Marques de choix	—	66. »	à 67. »
Premières marques	—	66. »	à 68. »
Bonnes marques	—	63. »	à 65. »
Marques ordinaires	—	62. »	à 63. »

le sac de 159 kil. bruts, toile à rendre, franco comptant av. 1/2 0/0 d'escompte.

Les douze marques sont à 64 fr. 60 mois courant le sac de 159 kil.

Peu d'animation pendant la semaine des fêtes, aujourd'hui encore, pas d'activité.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Lyon-Guillotière, 16 avril 1898.

Foin 1·· choix ..... les 100 kilos	7, »	à », »
— ordinaire ..... —	6,50	6,75
Luzerne 1·· choix ..... —	7, »	7,25
— ordinaire ..... —	6,75	», »
Paille de seigle ..... —	6, »	6,25
— de froment ..... —	6, »	6,25
— d'avoine ..... —	5,75	6,75

Droits d'octroi non compris.

ISSUES

Son ..... les 100 kilos	11,75	à 13, »
Fleurages ..... —	12.50	13,50

Rendues à Lyon.

Spectacles & Concerts

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 17 avril 1898

— 19 —

Gorgeansac

par Paul HAREL

— Pourvu que ce ne soit pas une fumisterie, votre nomination. Cette lettre sans signature...

Et Gorgeansac avait peur, maintenant. Au lieu de le fortifier dans ses illusions, ce vivisecteur les lui enlevait.

Le médecin perdait aussi les siennes; il voyait s'écrouler le Café Anglais et l'Opéra. La satisfaction d'avoir vu juste ne le consolait pas de la perte du Château-Lafite. Fumisterie, fumisterie. Le mot pénétrait dans leurs cervelles.

Ils montaient l'escalier.

Un huissier, qui veillait hostilement à une porte, les arrêta. Gorgeansac lui remit sa carte, et le médecin prit l'air souriant et informé de l'homme qui accompagne un malade. Il semblait dire : « Je vous amène un gros client qui vient vous importuner sous l'empire d'une folie douce. ».

D'ailleurs, Gorgeansac lui-même considéra pendant une minute son médecin, comme un être de divination spéciale, comme l'un de ces hommes clairvoyants et instruits qui ne tombent pas dans le panneau. Il fut sur le point de lui dire, à l'oreille : « Docteur, si vous vous imaginez que j'y crois, à ma nomination. »

L'huissier revint :

— Ces messieurs peuvent entrer.

Gorgeansac était si pâle que le haut personnage lui demanda :

— Vous êtes souffrant ?

— Je ne me porte bien, balbutia le millionnaire.

Il n'eut pas la force de présenter son médecin et tendit la lettre qu'il avait reçue.

— C'est votre nomination qu'on vous annonce. Tout à fait exact. Vous êtes décoré comme agronome. Mon collègue de l'Agriculture m'a communiqué un rapport où vos titres sont énumérés : grande culture, ferme modèles, subventions aux comices, amélioration des races chevaline et bovine, primes dans les concours, rien n'est oublié. Ce rapport est signé d'un curé de campagne.

— D'un curé ?

— D'un curé. Maintenant, il y a eu une grosse influence.

— Quelle influence ?

— Je l'ignore, mais si vous tenez à la rosette, tâchez de la conserver, cette influence.

En mettant le pied sur le trottoir, le docteur éprouva le besoin de complimenter Gorgeansac, qui l'interrompit dédaigneusement. Le distillateur pensait : « Vous êtes un crétin, mon garçon, taisez-vous. »

Il l'envoya quérir un fiacre.

Au restaurant, Gorgeansac arrêta un menu princier. Le Lafitte dépassa le rêve du médecin. Gorgeansac demanda négligemment :

— Vous avez bu du Johannisberg ?

— Jamais, répondit le docteur, dont les yeux brillaient comme des aciers.

En versant le Johannisberg, Gorgeansac pensait : « Voyez-vous ce vermisseau qui doutait de mon ruban. »

Puis, tout haut :

— Docteur, vous irez seul à l'Opéra. Je rentre aujourd'hui même. Il faut que je sache quel est ce curé de campagne... Je m'en doute un peu. Maintenant, si vous voulez faire un tour au *Boul' Mich'*, permettez-moi cette petite avance sur vos honoraires.

— Mais c'est royal, fit le médecin, en tâtant le billet de mille.

Le soir même, Gorgeansac entrait chez son curé.

— J'arrive de Paris, je descends du train, je viens remercier l'auteur du rapport auquel le dois ma nomination de chevalier. Ah ! vous m'avez joué ce bon tour.

— Ce n'est pas moi.

— Vous mentez, monsieur le Curé, pour la première fois de votre vie, vous mentez.

— Je ne mens pas.

— Ce n'est pas vous ?

— Non.

— Alors qui ? Je veux le savoir, c'est mon droit. Je veux connaître le nom de celui qui m'a protégé.

— Vous voulez dire défendu.

— Soit, mais je ne bougerai pas d'ici que vous ne m'ayez dit le nom.

— Eh bien, c'est Jean Flahor.

M. Gorgeansac tenait sa promesse : il ne bougeait plus, une surprise immense le clouait sur sa chaise.

— Maintenant, reprit le curé, si vous désirez savoir comment...

Le châtelain fit un signe affirmatif.

— Voici : dernièrement, devant un des premiers polémistes du siècle, contre un homme dont il admire la bravoure et le grand talent, Flahor a défendu un très beau livre écrit par un homme d'Etat. Vous devez bien penser qu'on éprouve une joie particulière à se découvrir un ami intellectuel qui, spontanément, dans la belle irréflexion de l'emballement, défend votre pensée. Après cette découverte, l'homme d'Etat a rencontré le directeur du *Globe*. Alors, ils ont parlé de vous. Et voilà. Et voilà, mon cher monsieur.

— C'est décourageant, fit Gorgeansac.

— Pourquoi ?

— Parce que, voyez-vous, c'est décourageant, c'est-à-dire admirable, incroyable, je veux dire sublime ; voyez-vous, je suis renversé ; je ne vous le cache pas, monsieur le Curé, moi, je n'aurais pas fait cela.

— Mais si.

— Mais non. Flahor est un brave garçon et moi je suis le dernier des hommes. N'essayez pas de me contredire, vous me feriez de la peine.

Gorgeansac se leva, il arpenta la pièce.

— Monsieur le Curé, voyez-vous, je n'en reviens pas. Flahor ne m'a jamais fait que des politesses, tandis que moi... Ces poètes ont une façon de se venger. Ah ! je suis humilié. Vous m'en donnez des leçons vous autres.

Le châtelain revint près du curé.

— Nous aurons, un de ces jours, une petite conversation au tribunal de la pénitence. Vous verrez quel homme je suis, monsieur le Curé, je vous ouvrirai ma conscience : une lèpre ! J'ai le record du crime.

— Bah ! fit le curé d'un air incrédule.

— Bah ? vous dites bah ? qu'est-ce vous pensez de cela, par exemple ?

Et Gorgeansac, piqué, avoua des fautes qu'avec raison il jugeait énormes.

Le curé ne broncha pas.

Vexé, le châtelain fit des recherches. Petit à petit, il épuisait les commandements de Dieu et de l'Eglise.

— Bien, bien, interrompait de loin en loin le curé.

— Comment bien ! répéta Gorgeansac en se relevant. Véritablement, ces saints-là sont des êtres curieux, rien ne les étonne.

Le curé ajouta :

— Avez-vous manqué à la messe le dimanche ?

— Ah ! mon pauvre ami, pendant cinquante ans ! Faites le compte des dimanches, si cela vous intéresse.

— Avez vous blasphémé ?

— Toute ma vie, comme un Bourguignon.

— C'était très mal !

— Dites que c'était honteux.

— Alors, si le Christ qui est mort pour nous, vous apparaissait là, vous iriez à lui plein de regrets ?

— Et de remords !

— Et vous auriez le désir de ne jamais recommencer ?

— Jamais, en voilà une question !

— C'est bien, fit le prêtre, vous êtes confessé. Je pourrais vous donner la bénédiction.

— Je suis confessé ?

— Mais, oui.

— Ce n'est pas plus malin que ça ?

— Mais, non.

— Eh bien, monsieur le Curé, reprit le châtelain en se croisant les bras, vous allez me croire si vous voulez, mais je me sens soulagé.

— Je vous crois, cher monsieur.

— Décidément, continua Gorgeansac en levant les yeux vers le plafond, décidément nous vivons dans un rêve. Il y a des moments où des forces inconnues soulèvent l'homme. Je ne connaissais pas le bonheur, moi. Je commence à le goûter ; il faut aller jusqu'au bout. Monsieur le Curé, je repars demain pour Paris. Si vous voulez m'accompagner, nous irons remercier le directeur du *Globe*, et comme je ne peux guère offrir la main de ma nièce à M. Jean Flahor, ce sera peut-être le moment de me la demander pour lui.

— Monsieur Gorgeansac, mon cher ami, j'ai envie de vous embrasser !

— Moi aussi, monsieur le Curé, hurla Gorgeansac.

Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

FIN

Le Gérant : G. TOURNIER.

Imprimerie de la *France Libre*
35 et 35 bis, rue de Condé, Lyon
J.-B. BALLET Directeur

Mieux vaut tard que jamais

Nous lisons dans le *Petit Parisien* :

Il n'est trop tard pour suivre un bon conseil : l'exemple de Mlle Félicienne Chevrier de Le Ramanvillers par Fendrupt (Vosges), suffirait, s'il en était besoin, à faire constater la véracité de ce vieux proverbe : si cette personne avait négligé pendant trop longtemps d'écouter un excellent conseil, elle ne peut que se féliciter aujourd'hui de l'avoir suivi.

« Depuis l'âge de 16 ans, nous dit-elle, je souffrais d'un point du côté gauche, ainsi que de maux d'estomac : je n'avais aucun appétit, je ne mangeais presque rien et j'étais arrivée à un tel degré de faiblesse que j'étais persuadée de ma fin prochaine. Ces souffrances durèrent pendant dix-neuf ans ; je consultai tous les médecins du canton qui me firent suivre les traitements les plus divers sans obtenir la moindre amélioration. J'absorbai des quantités de remèdes de toutes sortes sans plus de résultat : chaque jour mes souffrances augmentaient. Cependant si j'avais écouté d'abord les conseils de mon frère Camille, je n'aurais pas souffert aussi longtemps ; souvent, en effet, il me vantait l'efficacité des Pilules Pink pour personnes pâles du Docteur Williams dont il avait entendu parler. Mais j'étais tellement dégoûtée de tous les médicaments que je ne voulais pas plus de celui-là que d'un autre. Cependant ayant lu dans l'*Industriel Vosgien*, des lettres de personnes qui, gravement malades, avaient été guéries par ces pilules, je me rangeai à l'avis de mon frère et en achetai trois boîtes pour commencer. Dès la deuxième je ressentis un mieux sensible, et à la troisième l'appétit me revint comme par enchantement en même temps que disparaissaient les maux d'estomac.

Six boîtes ont suffi pour guérir une maladie qui durait depuis dix-neuf ans. Aujourd'hui je suis en excellente santé et de belles couleurs ont remplacé mon teint blême. Un autre effet de ces pilules a été de me débarasser d'une leucorrhée (conséquences de l'anémie), qui m'incommodait depuis plusieurs années.

Je dois ajouter que plusieurs personnes qui ont pris des pilules, sur mon ordre recommandation, s'en sont très bien trouvées. Aux grands maux les grands remèdes.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les fatigues.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (pharmac. de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte, ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des Contrefaçons — TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 699 — Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er — LYON —
GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les âcretés du sang. M. SIMON, herboriste à *Chaumont* (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre **15 c.** en timbres-poste.

NE JETEZ PAS VOS BAS

quand la **Tricoteuse**, cours Lafayette, 134, vous les réente pour 0.70, plus forts que neufs.

TOUTES LES SEMAINES
Demandez
10 CENTIMES — La France Libre Illustrée — 10 CENTIMES
EN VENTE PARTOUT

Polices remboursables à 100 fr.
Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 1000 francs dont le remboursement, par fractions successives de 100 francs, est assuré en 594 tirages.
2 francs par mois assurent un capital de 2000 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire qu'on s'assure autant de fois 1000 fr. qu'il est versé de francs par mois pendant 60 mois.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Epargne par la reconstitution des capitaux
Siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon
SIX TIRAGES PAR AN
15 jan 15 mars 15 mai 15 juillet, 15 sept 15 nov
Le sociétaire participe aux tirages dès son inscription et le 1er versement effectué
Ceux dont les numéros ne sont pas sortis au remboursement anticipé pendant les 60 versements continuent à participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à parfait remboursement du capital souscrit
Envoi franco des tarifs et prospectus sur demande
Pour tous renseignements ou pour souscrire
S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, rue du Bât-d'Argent
OU AUX AGENCES DES DÉPARTEMENTS

AUX MÉNAGÈRES ET CUISINIÈRES

Fournitures générales pour pâtissiers, confiseurs et cuisiniers. — Moules et ustensiles de toutes sortes. Argenterie. Cuivrerie. Essences et parfums, vanilles. Huiles d'olives et autres. Vins fins et liqueurs. — Choix des meilleurs livres de pâtisserie et de cuisine.

BON MARCHÉ EXCESSIF
SANDER, 48, Rue Dubois, LYON

A CÉDER

Propriété d'agr. et rap. pr. Lyon, habit tr. confort., écurie, remise. Sup. 3 h. P 125.000 fr.
Maison bourgeoisé av. jard. à Condrieu P. 14.000 fr.
Vignoble beaujolais, 40 h., maison de maître. P. 180.000 f.
Soieries, ancienne maison, 300.000 f. d'aff. p. an. Cond. tr. avantag.
Lingerie, bel. install. 40.000 f. d'aff. p. an. P. 12.000 f.
Appartement meublé et **pension**, Rev. net, 5.000 fr. Pr. 12.000 fr. val. du mobilier. Baudry, 16, pass. Terreaux, Lyon

Les meilleures BICYCLETTES lyonnaises
R. CASTOLDI
CONSTRUCTEUR B. S. G. D. G.
3-4 & 6, imp. des Carmélites, & 32, montée des Carmélites, LYON

BICYCLETTE n° 2 modèle 1898	275 Fr.
BICYCLETTE n° 3 modèle 1898	225 Fr.
BICYCLETTES NEUVES, mod. 1897, à solder	170 Fr.

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'ad. **CHABERT** Père & Fils
Commissionnaires en Immeubles
à **VALENCE** (Drôme)

1700 mètres de TERRAIN A VENDRE près d'un grand centre d'affaires. 120 mètres de façade sur trois rues, deux angles rue.
S'adr. à M. Gavand, ancien notaire, 46, r. de la Charité, Lyon.

STATUES DE ST ANTNE DE PADOUE
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN TOUS GENRES, CRÈCHES POUR NOËL, ETC., ETC.
Envoi de photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, place Saint-Jean, 11, LYON

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures
A L'ESPÉRANCE
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

MAISON SILVAN, FONDÉE EN 1816
Gve POUZET-SILVAN, SUCCESSEUR
12, Quai Saint-Antoine, Lyon
Fabricant d'appareils de Médecine, Orthopédie, Bandages
ALIMENTATION DES ENFANTS et des malades par le **lait stérilisé**, préparé chez soi avec économie et sûreté, en employant le
Stérilisateur G. POUZET
Système de *bouchon stérilisateur* s'adaptant à *n'importe quel flacon* et utilisant un *récipient quelconque*.
Prix : 1 fr. 25

RECHERCHES
Renseignements confidentiels. — Enquêtes Missions France et Etranger.
Maison fondée et dirigée depuis quatre ans par **M. RAYBAUD** ex-chef enquêteur démissionnaire
Bureaux : 25, rue Centrale
Cabinet de **10** heures à **11** heures et de **4** heures à **6** heures
GRAND DIPLOME D'HONNEUR
Médaille d'Or — Médaille de Vermeil
Seule Maison de ce genre, en France, ayant obtenu une Récompense.

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS
Annexe du
TAILLEUR PAUVRE
68, Cours de la Liberté, 68
Création de deux Nouveaux Rayons
COSTUMES D'ENFANTS & VÊTEMENTS CYCLISTES
Exposition permanente des Nouveautés de la Saison
NOTA. — Les amateurs de la pédale pourront contempler à cette Exposition le « Cycliste fin de siècle » mannequin pédalant à une vitesse de 40 kilomètres à l'heure sans aucun mouvement apparent

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près le cours Morand)
ERARD, PLEYEL, etc. — Garantis sur tous les instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

FABRIQUE DE COURONNES MORTUAIRES
Mon Vernay
Gros & Détail
REMISE 15 0/0 A L'ARMÉE
aux Sociétés & Corporations
MARQUE EN CHIFFRES CONNUS
71, Cours Lafayette, Lyon

BOURSE DE PARIS du 16 Avril

Précéd. clôture	Fonds d'Etats	Dernier cours	Terme	Actions	Compt.	Précéd. clôture	Obligations	Dernier cours	Précéd. clôture	Obligations	Dernier cours
102 55	3 0/0 Français, opt	102 30	....	Egypte 7 0/0 rivil.	....	1375	Lyon 5 0/0	1375	103 90	Chinois 4 0/0	103 75
102 62	— terme	102 37	....	Egypte unifiée	108 95	478	Bourbonnais	474 50	479	Nord	478 50
100 75	3 0/0 Amortis. opt	101 20	91 85	Italien 5 0/0	92 25	....	Dauphiné	475	471	Nord-Est	471
100 95	— terme	101 10	491	Landerbank	489	....	Méditerranée 3 0/0	475	....	Sud-France	469
106 40	1/2 0/0 opt	106 65	531	Banque ottomane	531	476	Fusion anciennes	477			
106 70	— terme	106 62	....	Mobilier espagnol	89	473	— nouvelles	471 50		**Après Bourse**	
			723	Autrichiens	....	673 50	Midi	673			
			....	Lombards	....	473 50	Midi nouveau	472			
3575	**ACTIONS**		584	Société Générale	592	478 25	Orléans	475 50	102 70	3 0/0	102 40
887	Banque de France	3560	895	Foncière lyonnaise	894	475 25	Ouest	475	92 60	Italien	91 85
579	Banque de Paris	880	678	Méridionaux	682	468	Autriche ancien	468	..	Extérieure	42 50
582	Comp. Escom. Paris	581	64	Nord-Espagne	64	460 25	— 2e hyp.	....	....	Hongrois	....
815	Crédit Foncier	802	....	Portugais	....	388 50	Lombardes anc.	388 50	16 43	Portugais	18
103 75	Crédit Lyonnais	815	121	Saragosse	122	388	— nouv.	....	....	Egypte privilégiée	....
108 50	Russe 57-59 4 0/0	108 70	....	Métaux	....	200	Nord-Espagne 1er	200	21 25	Turc	21 07
101 60	— 1880 4 0/0	108 45				181	— 2e	185	534 50	Banque ottomane	532
94 80	— Consolid. 4 0/0	101 80	**PRÉCÉD. CLOTURE**	**OBLIGATIONS**	**DERNIER COURS**	194	— 3e	....	....	Douanes	....
521 50	— 3 1/2 0/0	94 60				160	Andalouse 1re série	161	706	Rio	692
94 50	— Charcot	519 50		Ville Paris 1855-65		193 50	Asturie 1re série	191	187	Tharsis	188
103 65	— Caucase 3 0/0	94 50	....	— — 1865	583 50	186 50	— 2e —	....	342	Alpines	342
103 25	Russe 4 0/0 1867	103 70	584	— — 1869	432	195	— 3e —	192	661 50	De Beers	648
87 80	— 4 0/0 1880	103 45	433 50	— — 1871	417	272	Saragosse 1re série	268	282	Tabacs	276 50
102 40	— 5 0/0 1879	87 65	417 50	— — 1871 1/4	110 25	262	— 2e —	265	190	Robinson	187
92 30	— 4 0/0 1889	101 65	110	— — 1875	530	....	Gaz parisien	506	12	Buffelsdoorn	12
94 90	— 4 0/0 1890	102 35	580	— — 1876	579	58	Cacérès	....	88 75	Chartered	67
....	— 3 0/0 1891	94 25	580 50	— — 1894	896	....	Ouest-Espagne	....	105	Goldfields	109 50
....	— 3 0/0 1893	....	891	Ville de Lyon	101 25	....	Est-Espagne	....	75	Langlaagte	75 50
....	Est	1190	102 75	Foncières 1879	509 50	345	Portugaise 3 0/0	....	38	Randfontein	38 50
1890	Lyon	1900	509 50	— — 1883 4 0/0	470	....	— 4 0/0	....	21	Transvaal	30 50
1435	Midi	1435	470 50	— — 1885	503	661	Chemins argentins	300	18	Bechuanaland	18
2070	Nord	2065	503	— — 1895	....	483 50	Suez 5 0/0	681	52 25	Mozambique	52 50
1865	Orléans	1861	....	Communales 7 0/0	499	....	— 3 0/0	483 50	88	Durp. Roodep	88
....	Ouest	1198	492	— — 50 —	501	35	Panama 5 0/0	38	44	Sheba	45 50
....	Rhône-Guelma	....	501	Rhône-Guelma	459 50	18	— 3 0/0	28	75	Simmer	75
....	Gaz Parisien	1115	468	Suez 3 0/0	476	19 50	— 4 0/0	19 50	589	Ferreira	581
3440	Suez (actions)	3469	476	— — nouvelles	471	25 50	— 6 0/0 nouv.	21	108	East-Rand	107
....	Panama	6 50	474 25	Sud-Algérien	466 50	415	Gaz de Madrid	....	57	Kleinfontein	56 50
....	Autriche 4 0/0	102 90	468 25	Sud-Espagnol	477	591	Dette tunisienne	498	180	Goldenhuis	181 50
....	Rentes 4 0/0	102 90	470			....	Dette autriche	516	....	Lots Turcs	....

BOURSE DE LYON du 16 Avril

Précéd. clôture	Fonds d'Etats	Dernier cours	Précéd. clôture	Obligations	Dernier cours	Précéd. clôture	Actions	Dernier	Précéd. clôture	Actions	Dernier cours
103 25	3 0/0 Français	102 85	....	Dombes et Sud-Est	471		**Gaz**		521	Rochebelle	....
....	3 0/0 Amortissable	....	....	— nouvelles	471	1890	Angers	....	1075	Grand'Combe	1810
101 85	3 — coupures 500	100 95	....	P.-L.-M. fusion	478 25	1890	Besançon	....	1820	Blanzy	870
108 70	3 1/2 0/0 1894	....	....	— — nouv.	475	456	Bourg	452	582	Dombrowa	....
	3 — coupures 500	....	....	Autr.-Hong. nouv.	....	....	Bola	....	95	Borax	445
91 10	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	....	....	Cacérès	93	1295	Florenzo	....	449	La Péronnière nouv.	390
	Emp. Madagascar	....	....	Lombardes 3 0/0	589	1800	Limoges	....	890	Charb. de Trifail	....
109 50	Chine 4 0/0 or	....	....	— — nouv.	589 25	878	Lyon	875		**Transports**	
109	Dette égypt. unifiée	....	....	Nord-Esp. 1re série	201	120	Padoue-Vicence	....	445	Cie gén. Navigation	....
104 75	— privil.	....	....	— 2e série	193	890	Le Puy	....	910	Bateaux-Omnibus	....
42 10	Espagne 4 0/0 extér.	....	....	— 3e séri	....	1270	Reims	....	368	Croix-Rousse	758
103 10	Hongrie 4 0/0	....	....	Asturies 1re hyp.	193	4885	Saint-Etienne	....	710	Croix-Paquet	690
92 30	Italien 5 0/0	....	....	Saragosse 1re hyp.	370	670	Toulon	....	660	Fourvière-Ouest	1675
21 20	D. c. ottomane sér. D	21 20	108 25	— 2e hyp.	265	945	Venise	....	1580	Omnib. Tram. Lyon	....
....	Consolidé ottomane	....	....	Ville de Lyon	102 50				720	St-Etienne-Rive-G.	....
....	Priorité —	....	492 50	— St-Chamond	....		**Fonderies**		520	Drôme	....
....	Douanes —	490	....	— Tarare	....	178	L'Horme	189	880	— nouv.	....
....	Russe 4 0/0 67-69	....	415	Croix-Rousse	....	2100	Creusot	2080	428	Tramw. élec. Dijon	....
....	— 4 0/0 1880	193 45	455	Lyon-Fourvière	....	1430	Aciéries marine	1410	508	— Clermont	1085
....	— 4 0/0 1890	....	385	Ouest-Lyonnais	485	....	Commentry-Fourc.	797 50	1085	Cie Lyon. Tramw.	....
94 55	— 3 0/0 1891	95 20	395	Rhône	....	270	Franche-Comté	291		**Diverses**	
109 75	— 3 1/2 0/0 1894	100 40	517	St.-Victor à Thizy	....	837	Châtillon-Commen.	893	....	Rue de Lyon	895
95 10	— 3 0/0 1896	95 60	513	Tram. Clermont	....	2895	Aciéries Firminy	....	....	Rue de la Bourse	....
			485	Tramways de Lyon	511	1640	— St-Etienne	1640	1075	Cie Génér. des Eaux	455
	ACTIONS		511	Drôme	....	1150	Fonderies Chasse	....	....	Forges mot. du Rh.	715
820	Crédit Lyonnais	819	509	Dombrowa	....	850	Atel. Chaléassière	....	485	Cie des Abattoirs	179
....	Société Fonc. Lyon.	396	509	Fond. l'Horme anc.	850	850	Etablissem. Cail	....	4	Prod. chim. d'Alais	640
....	Société Lyonnaise	625	505	Blanzy	....	339	Usines Franc-Russe	347	730	Usines du Rhône	6400
3460	Canal de Suez	....	....	— nouv.	508	389	Cuivre Lyon-Mâcon	....	129	Carrières du Midi	....
486	Banq. Pays-Autrich.	486	512	Cuivre Lyon-Macon	....	260	Fond. Forges Alais	260	6400	Plaques Lumière	....
630	Banque ottomane	624	494	Verrerie Richarme	....	490	Paris Kama	480	825	Immeubles St-Paul	....
....	Mobilier espagnol	41	512	Eaux & Eclairage	510	4075	Huta-Bankowa	....	540	Brasseries Rinck	....
730	Autrichiens-Hong.	....	129	Trifail	519				549	— Hoffherr	300
	Lombards (Sud-Autrichiens)		256	Soltiel Coronada	....	188	**Mines**		300	Magasins Sineux	....
67	Nord de l'Espagne	67	175	Charb. d'Urikany	358 50	889	Loire	188	107	Cuivre, zinc	....
124	Saragosse	122 50	....	Barcelone directe	....	485	Montrambert	886	720	Mag. réun.	....
....	Rio-Tinto	....	....	Segovie à Médina	161	28	Saint-Etienne	293			
			....	Ouest-Espagne	55	1869	Rive-de-Gier	27			
							Roche-la-Molière	....			